

PLANIF TERRITOIRES Bretagne



Réunion n°6

le 11 juillet 2024, à Pontivy (56)

document de séance

20240711-v1

ORDRE DU JOUR

1-COORDINATION DES PROS : ACCUEIL DE NOUVEAUX MEMBRES

- le CAU 35
- la FFP Bretagne
- le master AUTELI

2-ACTUALITÉ NATIONALE (DGALN)

- le déploiement des réseaux régionaux
- les 3èmes rencontres nationales Planif Territoire de décembre 2024
- le site internet DGALN
- les lettres d'info DGALN
- le GT « ingénierie et planification »
- le GT « densification pavillonnaire »

3-LES 4 CLUBS PLANIF : POINT D'ACTU

- le club Cornouaille
- le club nord-ouest Bretagne
- le club nord-est Bretagne
- le club sud-Bretagne

4-LA PAGE WEB « PLANIF TERRITOIRES BRETAGNE »

- démo, échanges
- zoom sur la carto interactive
- zoom sur divers contributions (Tébéo, FCH,...)

5-RETOUR D'EXPÉRIENCE

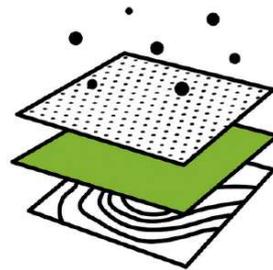
- « l'esprit village, on en parle ? »: témoignage de la MAeB (résidence d'architecture 2023 à Langon)

6-LES ATELIERS COOPÉRATIFS: POINT D'AVANCEMENT, SUITES A DONNER

- l'atelier « ingénierie des documents d'urbanisme »
- l'atelier « trajectoire ZAN »
- l'atelier « OAP génération ZAN »
- l'atelier « simplifions les PLU »

1

COORDINATION DES PROS : ACCUEIL DE NOUVEAUX MEMBRES



PLANIF
TERRITOIRES
Bretagne

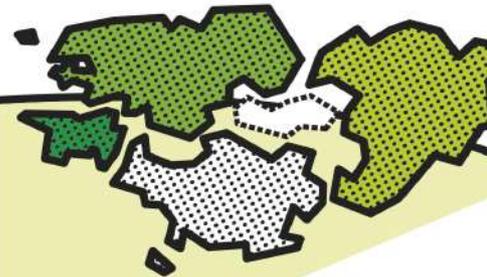
Mise en lien des divers organismes professionnels intervenant en urbanisme dans leurs postures respectives

Interfaces locales et périodiques de rencontre avec les collectivités locales (élus, services, BE...) dans une logique « d'archipellisation » régionale

La coordination des pros



L'archipel des clubs locaux



Imaginons ensemble
nos territoires de demain



Le portail des ressources inspirantes

Valorisation et mise en accès libre thématique de réalisations et de méthodologies en construction, habitat, aménagement, urbanisme...

Les ateliers coopératifs

Moments de travail pour explorer les problématiques d'intérêt commun en mobilisant les différentes expériences et expertises locales

Les services de l'État

BRETAGNE
DREAL - DRAC - ACE/PCE

MORBIHAN
DDTM - UDAP - ACE/PCE

FINISTÈRE
DDT - UDAP - ACE/PCE

CÔTES-D'ARMOR
DDTM - UDAP - ACE/PCE

ILLE-ET-VILAINE
DDTM - UDAP - ACE/PCE



Les Agences d'Urbanisme

Audélor
DEVELOPPEUR DE TERRITOIRE

Quimper
Cornouaille
Développement

AUDIAR
RENNES

ADEUPa
BREST - BRETAGNE

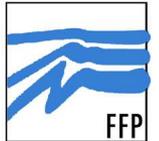
ADAO²²

Les services publics d'AMO urbanisme

Les organismes professionnels

AUGO
Association des Urbanistes
de Grand Ouest

ORDRE
DES
ARCHITECTES



Les CAUE

CAUE
FINISTÈRE

CAUE²²

CAUE
Conseil d'Architecture
d'Urbanisme & de l'Environnement
du Morbihan

CAU35
Conseil d'Architecture
d'Urbanisme
d'Ille-et-Vilaine



Accueil
nouveaux membres

Les organismes de formation

INSTITUT
Géo
archi
tecture

ENS AB



SemBreizh
ACTIVATEUR DES TERRITOIRES DE BRETAGNE

ÉTABLISSEMENT
PUBLIC FONCIER
DE BRETAGNE

Les établissements publics

BRUDED

MAeB L'ÉPOK
Maison de l'Architecture
et des espaces en Bretagne

FRUGALITÉ
HEUREUSE
& CRÉATIVE

Les associations

CAU35

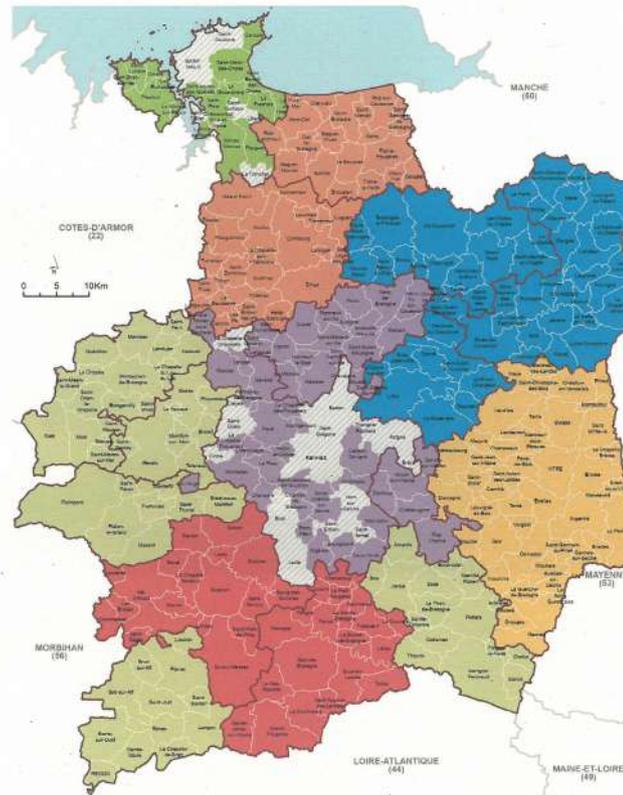
Conseil d'Architecture et d'Urbanisme
d'Ille-et-Vilaine



Le conseil d'architecture et d'urbanisme d'Ille-et-Vilaine (CAU35) est un service porté par le Département qui accompagne les habitant.es et les collectivités (Département et communes qui ont une convention avec le CAU 35) dans leurs projets d'aménagement ou de réaménagement à l'échelle du territoire.

Le CAU 35 est composé de 7 architectes et 1 paysagiste conseils, d'une coordinatrice – architecte DE et d'une assistante administrative.

Depuis 2023, le CAU 35 élargit son champ d'action, qui reposait essentiellement sur le conseil auprès des habitant.es et des collectivités, en investissant des missions de sensibilisation, de formation et d'information pour promouvoir la qualité du cadre de vie et la démocratisation de la culture architecturale, urbaine et paysage en Ille-et-Vilaine.



- * 14 EPCI adhérents et 54 communes à titre individuel.
- * soit 308 communes couvertes en 2023 (92% des communes).
Rencontre des communes suivantes pour adhésion :
Brécé et Saint-Erblon.
- * 581 permanences pour les particuliers et 393 sollicitations des collectivités pour l'année 2023.

Répartition des architectes sur le département

Mathias Deniaud

*Pays de Dol et du Mont Saint-Michel
Bretagne Romantique*

Pauline Saglio

*Saint-Malo Agglomération
Côte d'Emeraude*

Aude Le Bail

Rennes Métropole

Rosemary Caruel

*Bretagne Porte de Loire Communauté
Vallon de Haute-Bretagne Communauté*

Hélène Vallée

Vitré Communauté

Mikael Gobin

*Couesnon Marchés de Bretagne
Fougères Agglomération
Liffré Cornier Communauté*

Karin Gaudin

*Redon agglomération
Roche aux Fées Communauté
Montfort Communauté
CC St Kéven Montauban
Brocéliande Communauté*

1/ Les PERMANENCES Architectes conseils CAU35

A destination des particuliers
et des collectivités.



>> CONSEILLER

2/ REAMENAGEMENT DES COURS DE RECREATION

Mikael - Rosemary - Mathias - Michel

A destination des collectivités (Département et communes), des services techniques départementaux et communaux, du grand et du jeune public



5/ Journées Nationales de l'Architecture 2024 Mathias - Mikael

A destination du grand public
et du jeune public



>>> SENSIBILISER

4/ «SUIVEZ LES GUIDES»

Rosemary - Karin

A destination des collectivités et du jeune public (collégiens et collégiennes)



7/ VISITES Morgane

A destination des professionnels, i.e.s.



>>> FORMER >>> INFORMER



6/ VISITES «Cités de demain»

Architectes et paysagiste du CAU35

A destination des élu.e.s et services techniques du Département





La Fédération Française du Paysage regroupe aujourd'hui près de 700 paysagistes concepteurs, répartis dans 11 entités régionales.

Avec une entrée par **profil d'utilisateur (paysagiste, étudiant, maître d'ouvrage)**, vous pourrez désormais avoir des informations ciblées en fonction de vos besoins.



Vous pouvez retrouver la page de chaque région ci-dessous en attendant :

- Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté
- Bretagne, Pays de la Loire, Centre Val de Loire
- Grand-Est, Alsace-Lorraine
- Grand-Est, Champagne-Ardenne
- Hauts-de-France
- Île-de-France
- Normandie
- Nouvelle Aquitaine
- Occitanie, Languedoc-Roussillon
- Occitanie, Midi-Pyrénées
- Outre-Mer
- Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse

Bretagne, Pays de la Loire, Centre Val de Loire

La FFP Grand Ouest regroupe 3 régions:

- Bretagne (Finistère, Côtes d'Armor, Morbihan, Ille-et-Vilaine)
- Pays de la Loire (Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire, Loire Atlantique, Vendée)
- Centre (Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret et compte 113 adhérents.

Œuvrant pour des temps de rencontres et de réflexions interprofessionnelles lors des CA et de l'AG annuelle, la FFP Grand-Ouest est un espace de dialogue, d'information et de soutien à ses adhérents, devenu au fil des années un outil d'amélioration des connaissances et des bonnes pratiques du métier.

Les paysages de la Région Grand-Ouest présentent une grande diversité depuis les côtes atlantiques jusqu'aux bocages et aux grandes plaines du centre de la France. Notre fédération régionale couvre un des plus grands

ser ce site, vous consentez à ce que ce site sauvegarde quelques petits blocs de données de la Commission Nationale de l'informatique et des Libertés

d'exercice des paysagistes sur ce territoire.



Echange début juillet avec Clément. RAVET (coordinateur FFB Grand-Ouest), et Laurence ROBERT (paysagiste à Nantes)

- mise en place d'une nouvelle équipe FFP en région Grand Ouest depuis fin mars 2024

- accord de principe et motivation à rejoindre la coordination des pros

- indisponibilité le 11 juillet 2024

- OK / participation à la prochaine réunion



Objectifs

L'objectif du Master est de former des professionnels capables d'élaborer et de mener des stratégies d'aménagement et de développement des territoires, et en particulier les territoires maritimes et littoraux.

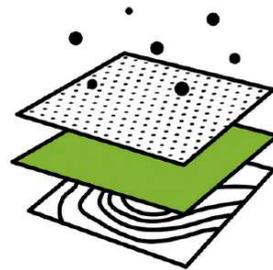
Cet objectif nécessite de privilégier des approches globales et transversales, qui prennent en compte les aspects économiques, sociaux, environnementaux, politiques et culturels des territoires : la formation intègre donc une approche complexe des territoires en s'appuyant sur des enseignements théoriques et pratiques transdisciplinaires.



- Echange début juillet avec Alice LELOUP, Florence GOURTAY et Ronan LEDELEZIR (équipe d'enseignants du master II)*
- accord de principe et motivation à rejoindre la coordination des pros
 - indisponibilité le 11 juillet 2024
 - OK / participation à la prochaine réunion

2

ACTUALITÉ NATIONALE (DGALN)

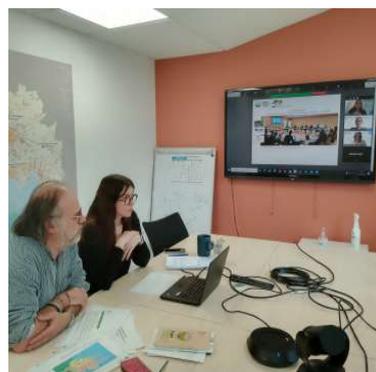


PLANIF
TERRITOIRES
Bretagne

LES RÉSEAUX LOCAUX PLANIF TERRITOIRES ACTIFS EN 2023

Portés et animés par les services de l'État (DREAL ou DDT), les réseaux locaux de Planif Territoires contribuent à fédérer une communauté d'acteurs de la planification au plus près des territoires. Récemment, les réseaux Ile-de-France et Bretagne ont pris part à un nouveau format imaginé collectivement : **les cafés des réseaux locaux de Planif Territoires**. Retrouvez ce webinaire et l'actualité des réseaux locaux [sur le site internet de Planif Territoires](https://www.planif-territoires.logement.gouv.fr/les-cafes-des-reseaux-locaux-des-webinaires-dedies-a148.html).

<https://www.planif-territoires.logement.gouv.fr/les-cafes-des-reseaux-locaux-des-webinaires-dedies-a148.html>



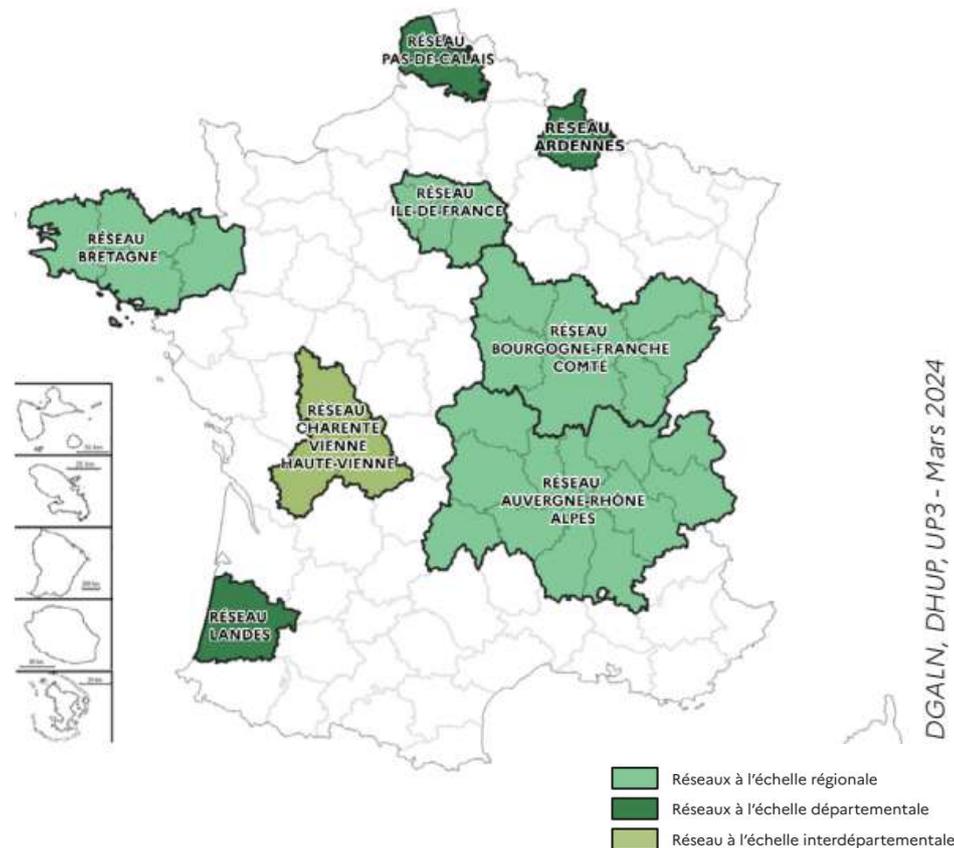
Webinaire #1 - Œuvrons ensemble pour la sobriété foncière dans nos territoires

Réseaux locaux de Bretagne et d'Ile de France

- Quels outils mobilisés pour répondre aux enjeux de la sobriété foncière en Ile-de-France ?
Christelle MAUGER, référente Planif Territoires Ile-de-France
Avec le témoignage de Gianluca MARZILLI de l'Institut Paris Région
- Sur quelles ressources s'appuyer pour répondre aux enjeux de la sobriété foncière en Bretagne ?
François MARTIN, référent Planif Territoires Bretagne
Avec le témoignage de Morgane YANNOU de l'agence d'urbanisme Quimper-Cornouaille-Développement

Les Cafés des réseaux locaux : des webinaires dédiés à l'activité des réseaux en région

n°1 le 5 avril 2024
Ile de France : DRIEAT + IPR
Bretagne : DDTM 29 + QCD



5 DÉCEMBRE 2024

LES RENCONTRES NATIONALES DE PLANIF TERRITOIRES

Cette année pour la 3^{ème} édition consécutive, le réseau Planif Territoires vous donne rendez-vous le 5 décembre à l'Espace Diderot dans le 12^e arrondissement de Paris pour ces rencontres nationales !



**A noter sur
nos agendas**



ACCÈS

- 📍 Gares de Lyon et d'Austerlitz - 10 min à pied
- 📍 Gare Montparnasse ligne 91 - 20 min
- 📍 RER A et D
- 📍 Métro : ligne 1 station Gare de Lyon (sortie 1 - Bd Diderot)
Ligne 14 station Gare de Lyon (sortie 13 - Rue Van Gogh)
- 📍 Bus : 20 / 24 / 57 / 61 / 63 / 65 / 87 / 91
- 📍 Cars Air France - Orly et Roissy CDG
- 📍 Parkings : Lyon-Diderot / 195 rue de Bercy





Le réseau Planif
Territoires

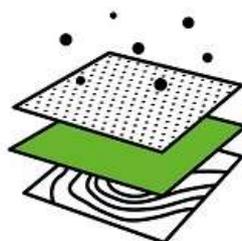
Vie du
réseau

Mes Documents,
SCoT/PLUi

Éclairages
thématiques

Les Exemples
Inspirants

FAQ / Éclairages
juridiques



PLANIF TERRITOIRES

Imaginons ensemble
nos territoires de demain



Le réseau Planif Territoires



Nos réseaux en régions



Les lettres d'information

Le réseau Planif Territoires

- présentation du réseau et de sa gouvernance
- feuille de route et rapports d'activité

Vie du réseau

- évènements nationaux
- nos réseaux en région (13 réseaux, dont 2 actifs sur le web : Bretagne et Ile de France)
- les cafés des réseaux locaux (n°1 le 5 avril 2024, avec Bretagne et Ile de France)
- les chantiers du réseau (les acteurs du ZAN, densité urbaine, renaturation, planif bas-carbone,...)
- les lettres d'information
- s'inscrire au réseau

Mes documents SCoT/PLUi

- PLUi (chiffres et exemple, je lance ma démarche PLUi,...)
- SCoT (idem)
- Articuler SCoT / PLUi (guide juridique DGALN, ADCF, FNSSCoT de mars 2020) + vidéos
- publier son document (lien vers le GPU)

Eclairages thématiques

- Agriculture, climat/énergie, développement économique, paysage/patrimoine, foncier/sobriété foncière, habitat/logement, mobilités, TVB, eau, revitalisation urbaine, risques, santé, numérique et technologies

Les exemples inspirants :

- PLUiHD d'Agglopolys (41)
- PLUi Est ensemble, transition enr et changement climatique (93)
- 7 territoires pilotes à la reconquête de sobriété foncière (Récit, par Sylvain GRISOT)
- guide d'élaboration d'un PLU paysager (Rennes II, doctorat de géographie)

LE GT NATIONAL « INGÉNIERIE ET PLANIFICATION »

(point sur aux travaux de la DGALN)

Rappel

2023 : 1ère approche DGALN / CEREMA

2024 : relance (Ruben OUHAYOUN, stagiaire DGALN, janvier / mars 2024)

Contribution du réseau Planif Territoires Bretagne

mars 2024 : échanges DGALN / DDTM 29 sur la base des travaux du GT « Bretagne »



- la systémique des acteurs
- le point de vue des divers acteurs
- l'enjeu de l'AMO et de la MOE

avril 2024: audit du directeur du service « AMO urbanisme » de l'ATD 81 (contact via ADAC 22)

Assurer une assistance à maîtrise d'ouvrage pour les Cartes communales, POS, PLU (Communaux et Intercommunaux)

- ✓ Aide au choix du document le plus pertinent à mettre en place
- ✓ Aide à la définition des objectifs en vue de l'élaboration, de la modification ou de la révision d'un document d'urbanisme
- ✓ Aide à la passation du marché pour recruter le bureau d'études
 - ▶ Dossier de consultation
 - ▶ Analyse des offres
 - ▶ Assistance lors de l'audition des bureaux d'études
- ✓ Suivi administratif de la procédure d'élaboration ou d'évolution du document d'urbanisme
- ✓ Suivi technique des études réalisées par le bureau d'études

30 avril 2024 : webinaire de restitution du travail du stagiaire DGALN

- la systémique des acteurs : besoin de clarification, évocation du « mandala » breton
- l'AMO : enjeu d'AMO amont (conseil, cahier des charges, ...) et d'AMO aval (accompagnement), « c'est un vrai métier », « distinct de la MOE », « à développer »
- la MOE : enjeu de clarification des rôles (les BE privés, les AU, les CAUE,...) + renforcement
- l'acculturation des élus : « c'est un enjeu majeur », « c'est une condition de réussite »...

LE GT NATIONAL « DENSIFICATION PAVILLONNAIRE »

(1^{er} webinaire, DGALN QV3, le 23 avril 2024)

Séquence 1 : où en est-on de la prise en compte de la densité en planification ?

=> Densité(s) urbaine(s) : dépasser les malentendus

Karine HUREL, déléguée générale adjointe à la FNAU

=> S'engager dans de nouveaux modèles d'aménagement ?

Stella GASS, Directrice de la Fédération nationale des SCoT



Séquence 2 : illustrations par des témoignages

=> Intégrer les objectifs de la loi « CR » dans le SCoT (planification de la densité, résilience du territoire...)

François VEYREINC, Président du Syndicat Mixte Centre Ardèche

Valentin RABIER, Directeur du SCoT Centre Ardèche

=> La densité dans le PLU de Strasbourg (sur-élévation, plans guide, OAP sectorielles, OAP négociées...)

Guillaume SIMON, Chef de service, Direction Urbanisme et Territoires, Ville et Eurométropole de Strasbourg

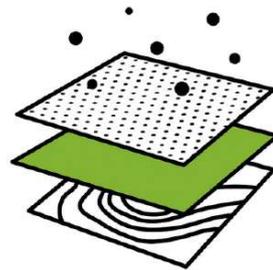
=> Pour un Avenir Radieux, « densifier humainement le centre-bourg en dé-densifiant le tissu urbain »

Chloé BLACHE, Agence d'architecture BQ+A (étude de cas sur la commune de Pesmes, en Haute Saône)

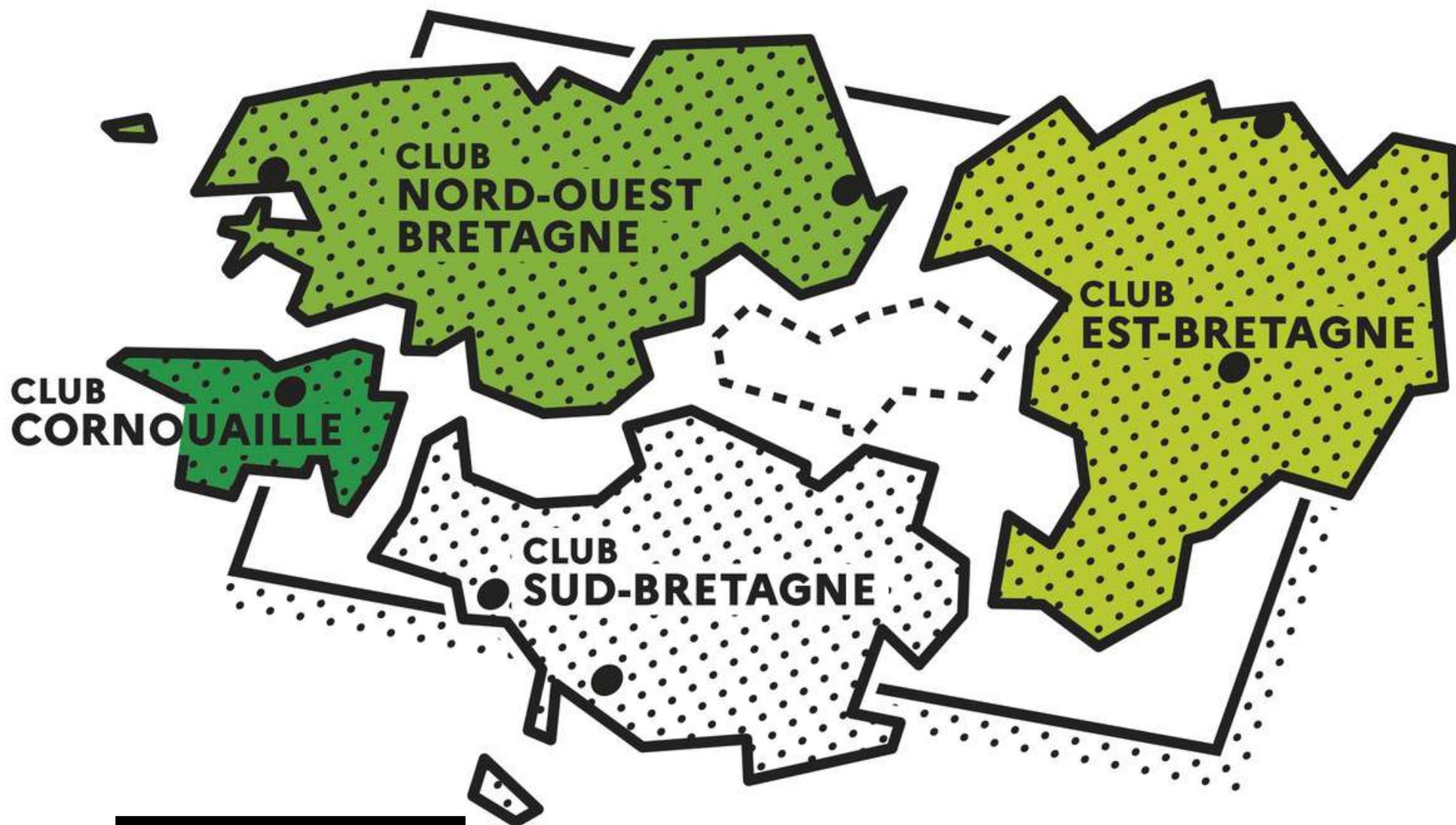


3

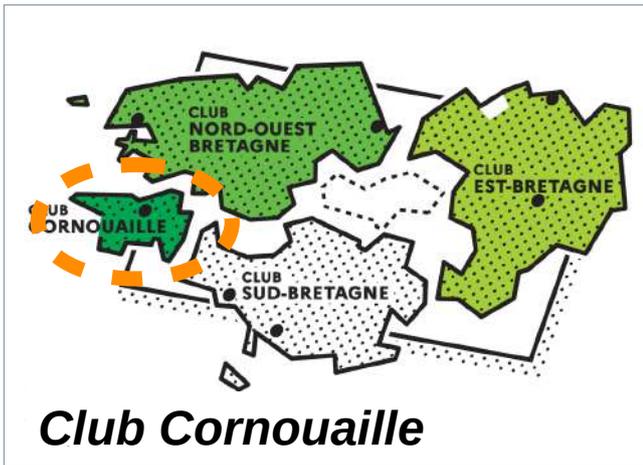
LES 4 CLUBS PLANIF : POINT D'ACTU



PLANIF
TERRITOIRES
Bretagne



L'ARCHIPEL
DES CLUBS PLANIF



- création en 2010 en mode « inter-SCoT »
- animation : QCD
- membres : 7 EPCI, 2 Syndicats Mixtes
- partenaires : DDTM et CAUE 29

- SCoT : 3 SCoT opposables
- PLUi : 1 PLUi prescrit en 2023 (CC-PBS)

- participants : élus et techniciens des EPCI, DDTM
- formats : réunions périodiques (2 à 4 /an), séminaires
- diffusion des travaux : site internet QCD

Vidéo « club Planif Cornouaille » en ligne

ZAN : IMPULSION ET ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT DE PARADIGME

=> **volet sensibilisation : cycle de rencontres « La Cornouaille à l'épreuve du ZAN » (rappels, nouveautés) 2022 / 2023 : actes disponibles et téléchargeables sur le site internet de QCD**



2024 : « les RDV du ZAN », poursuite de la démarche pour aider à dépasser l'approche comptable du ZAN (partenariat QCD avec la DDTM, l'EPF, le CAUE, BRUDED, la MAeB,...)

=> **volet observation territoriale (état d'avancement)**

Mesure et suivi des consommations foncières depuis 2021

- mise en œuvre du MOS à l'échelle des EPCI

Inventaire des Zones d'Activités Économiques :

- démarche méthodologique engagée avec tous les EPCI

Volet foncier de l'observatoire de l'habitat :

- refonte engagé pour créer l'OFH « loi C/R »
- démarche méthodologique engagée avec tous les EPCI
 - temps d'échange avec les EPCI le 27 mai 2024
 - mise en place d'un réseau des référent habitat des EPCI



ACCOMPAGNEMENT SRADDET, INTER-SCoT, SCoT, PLUi :

=> **SRADDET**

=> **interSCoT**

- accompagnement ciblé sur les enjeux de forme urbaine denses, d'optimisation du foncier économique, d'outils de maîtrise foncière,...
- recherche d'indicateurs communs

=> **SCoT : accompagnement des 3 SCoT (SM-Odet / SM-Ouest-Cornouaille / CA-Concarneau)**

=> **PLUi : accompagnement à la mise en place des PLUi / PLUiH**

- sensibilisation, accompagnement méthodologique, témoignages, échanges d'expériences
- réflexion en cours avec la DDTM et le CAUE autour d'un projet d'atelier « OAP génération ZAN » (cf atelier coopératif « génération ZAN »)

=> **Expertises ou recherches thématiques**

- *mobilités durables* : centrée sur la mobilité des actifs, les mobilités décarbonnées et les modes de gouvernance nécessaires (gouvernance technique, gouvernance politique)

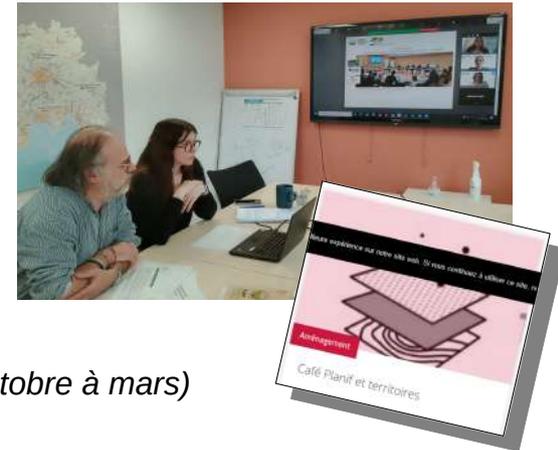
ENJEUX DE MUTUALISATION

=> **actions d'informations et de sensibilisations mutualisables**

- participation au 1^{er} « café Planif Territoire » du 5 avril 2024 avec la DGALN et la DDTM 29 (visio nationale 300 participants)
(vidéo en ligne sur la page web « Planif Territoires Bretagne »)

=> **expérimentations, retours d'expériences mutualisables**

- CAUE 29 : Retex élaboration des OAP du PLU de la commune de Plouhinec
- masters GEOARCHI : possibilité d'atelier « OAP génération ZAN » (période = octobre à mars)
- master ENSAB :



PROCHAINES RÉUNIONS DU CLUB PLANIF CORNOUAILLE

=> **en cours de programmation**

Vers une évolution de l'observatoire

Bilan de la conjoncture fin 2023

- les coûts de l'emprunt et de l'énergie
- les coûts de la construction
- le déploiement de la loi Climat-Résilience
- de nouveaux outils financiers et fiscaux

Un contexte de tension inédite

- la hausse du marché de l'occasion,
- la réduction de taille des terrain à bâtir :
- le logement abordable: évolutions, expérimentations

La nécessité de diversifier les leviers de la production de logements

- le logement neuf proche du point de bascule ?
- l'utilisation du foncier et l'inscription dans la trajectoire ZAN, quel modèle de développement ?

Un parc locatif qui peine à jouer son rôle structurant dans les parcours résidentiels

- une saturation du parc locatif public
- le parc locatif privé restreint et contraint

Un potentiel d'optimisation à exploiter et une dynamique d'amélioration amenée à s'intensifier

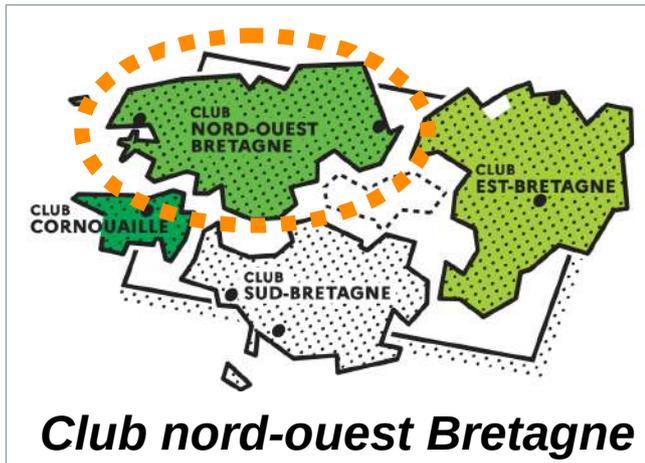
- logements vacants ou sous-habités
- l'amélioration de l'habitat privé



Équipe projet

Tristan DOUARD (rédacteur en chef)
Karine LE SAGER-DIOUF, Guillaume CHEREL, Armand SOUCHON, Chloé BIGER, Aurire GUIBOUX, Chloé GUEGUEN

Publication mars 2024



- création en 2015 en mode « club PLUi »
- animation : ADEUPa

- membres : 4 SM, 13 EPCI, les DDTM 22 et 29
- 4 SCOT
- 13 PLUi

- participants : techniciens des EPCI et de la DDTM
- formats : réunions périodiques en présentiel ou visio (2 à 4 /an)
- diffusion des travaux : mail aux membres

Vidéo « club Planif nord-ouest Bretagne » en ligne

ZAN : IMPULSION ET ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT DE PARADIGME

=> **volet sensibilisation (rappels, nouveautés)**

- Communication auprès des membres en Assemblée Générale dès 2022
- Approfondissement des tenants et aboutissants à l'occasion des Clubs PLUi et des révisions et élaboration de SCoT en cours

=> **volet observation territoriale (état d'avancement)**

Mesure et suivi des consommations foncières depuis 2021

- Participation active à la construction du MOS Région, à partir du MOS ADEUPa développé depuis 2015
- Développement d'une méthodologie d'évaluation de la consommation d'espace 2021-2023 pour les EPCI

Inventaire des Zones d'Activités Economiques

- Accompagnement méthodologique des membres, depuis 2023, qui restent les producteurs de données

Volet foncier de l'observatoire de l'habitat

- ajout à nos observatoires du logement : Stocks, flux (marché, qui achète quoi et à quels prix), et analyse des propriétaires

ACCOMPAGNEMENT SRADDET, INTER-SCoT, SCoT, PLUi :

=> SRADDET

- Participation active à la construction et l'évolution du MOS foncier Bretagne
- Production de suivi des consommations foncières au service des documents de planification et d'urbanisme

=> SCoT

- Conduite de la révision du SCoT du pays de Brest
- Élaboration du SCoT du pays de Morlaix
- Accompagnement en conseil à maître d'ouvrage du SCoT du COB
- Vers une révision du SCoT du pays de Guingamp ?
- Animation de temps d'échange entre élus sur des thèmes du SCoT en vigueur (Pays de Brest, bientôt sur les autres)

=> INTER-SCoT

- Pas d'initiative de ce type mais coordination méthodologique interne des travaux de révision et d'élaboration de nos SCoT
- A terme, des réflexions inter-SCoT thématiques envisagées (eau, mobilités...)

=> PLUi

- Conseil individuel aux EPCI qui nous interrogent (un peu)
- Club Planification & aménagement (surtout)

ENJEUX DE MUTUALISATION

=> actions d'informations et de sensibilisations mutualisables

- valorisation des productions de l'ADEUPa avec des interventions de collègues de l'agence et pourquoi pas des intervenants extérieurs en fonction de l'actualité.
- évènements « les50 ans de l'ADEUPa »
 - cycle de conférences « Le progrès ré-interrogé »,
 - Hackathon,...
- le perfectionnement du MOS Bretagne, l'observatoire de l'aménagement
- Retex « application de la loi littoral dans le SCoT du pays de Morlaix (travail approfondi potentiellement inspirant)
- la modélisation du risque de submersion et son intégration dans les SCoT

=> expérimentations, retours d'expériences mutualisables

- CAUE 29 / 22 : souhait de coordonner des actions de sensibilisation des Collectivités et de partage d'expériences
- Masters GEOARCHI : association possible à des projets de l'agence

PROCHAINES RÉUNIONS DU CLUB PLANIF NORD-OUEST BRETAGNE

=> prochaine réunion le 12 juillet 2024 à Morlaix (siège de la communauté d'agglomération)

- **La consommation d'espace depuis la loi Climat-Résilience**
 - modalités possibles de répartition du compte foncier des PLUi : retours d'expériences
 - le bilan triennal, comment s'y prendre ?
 - le sursis à statuer ZAN, qui a osé ?
 - les PENE et PER, où en sommes-nous ?
- **Programme de travail 2024-2025 du Club :**
 - choix des prochains thèmes



Réunion du 17 novembre 2023 (Morlaix)



Des bienfaits multiples à conjuguer

Social, jardin partagé

Santé mentale, jardins thérapeutiques

Cour d'école, culture éducation

Santé physique, espace sportif

Attractivité économique, écopâturage

Environnement, gestion des eaux pluviales

Ville et nature entremêlées pour une acceptabilité sociale de la densité

Pour aller plus loin...

Nature en ville à Brest, une ressource pour l'avenir (ADEUPa 2019, 2021)

Représentations sociales de la nature à Brest (ADEUPa 2019)

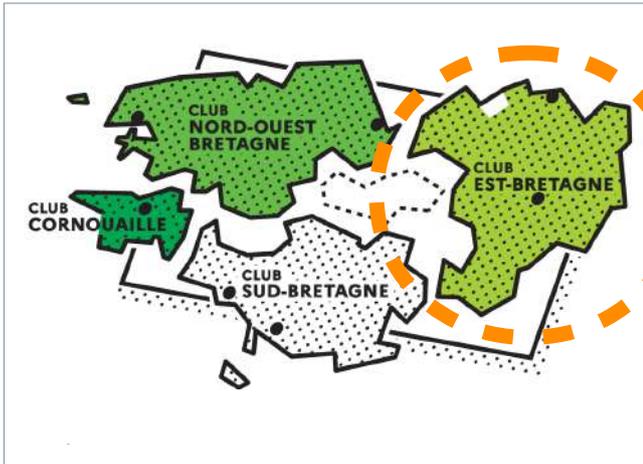
La fresque interactive de la ville de demain (ADEUPa)

Équipe projet

Sylvain ROUAULT (directeur de publication)

Anne-Simone BUREL, Johane COLBOC, Magali CAN, Jeanne LEFER

Publication juin 2024



- création en 2010 en mode « InterSCoT »
- animation : AUDIAR + DDTM 35

- membres : 8 SCoT
- participants : techniciens des SCoT (GT)
élus des SCoT (Copil)
autres élus (conférence)

- formats : réunions périodiques (par an : 3 à 4 GT, 2 Copil),
une conférence tous les 2 ans

- diffusion des travaux : site internet AUDIAR

Vidéo « club Planif nord-est Bretagne » en ligne

ZAN : IMPULSION ET ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT DE PARADIGME

=> volet sensibilisation (rappel, nouveautés):



=> volet observation (état d'avancement)

Mesure et suivi des consommations foncières depuis 2021 :

Inventaire des Zones d'Activités Économiques :

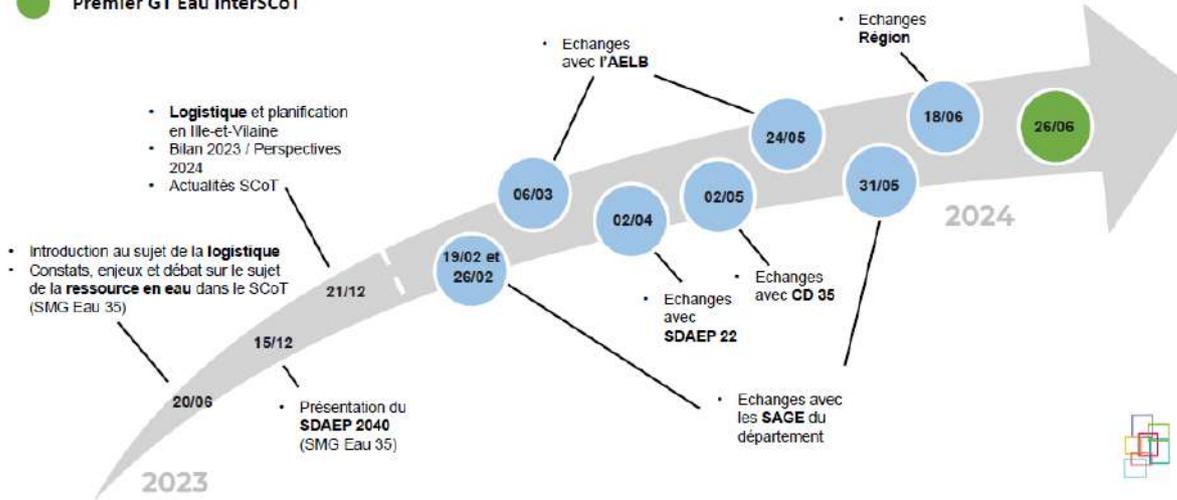
Volet foncier de l'observatoire de l'habitat :



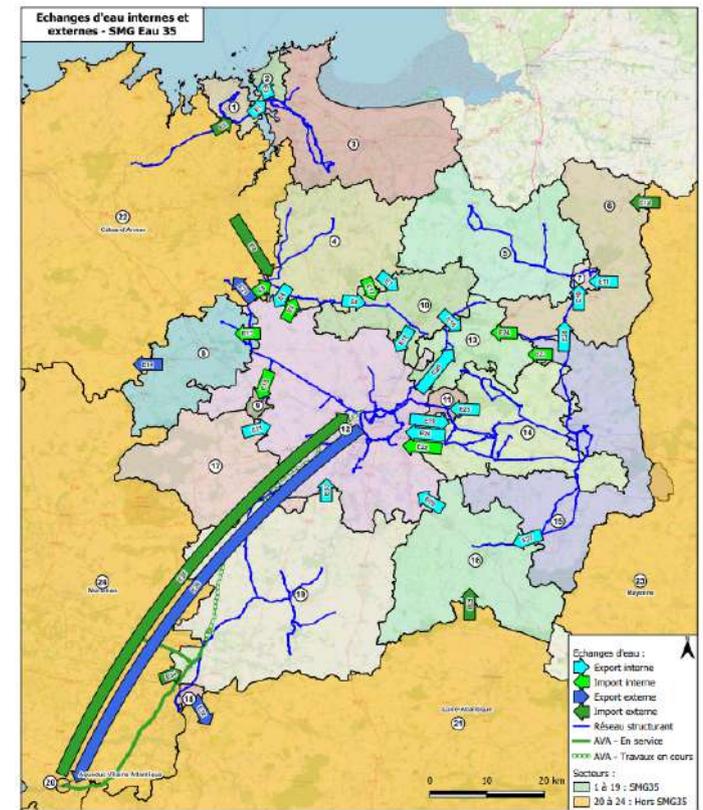


InterSCoT d'Ille-et-Vilaine / GT Eau

- Echanges / Constitution du GT Eau
- Premier GT Eau InterSCoT



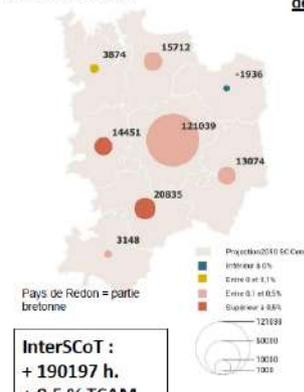
- 8 SCoT
- 4 SAGE
- 2 syndicats départementaux AEP
- Département 35
- Région Bretagne
- AELB
- SEB - DDTM 35



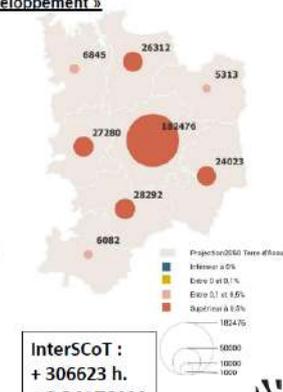
L'attractivité future des 8 SCoT (1 232 740 hab. en 2020) : regard sur les projections INSEE à 2050

Évolution projetée entre 2021 et 2050 dans les SCoT breïlliens + Pays de Dinan sur la base du scénario central et du scénario « Bretagne, terre d'accueil et de développement »

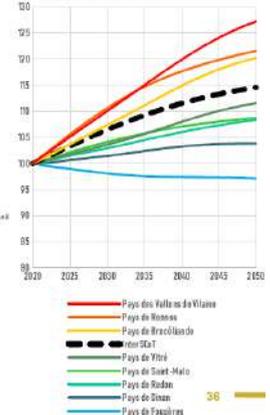
Scénario central

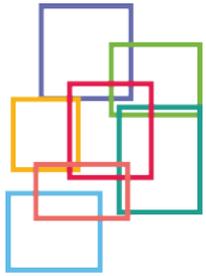


Scénario « terre d'accueil et de développement »



ÉVOLUTION DE LA POPULATION EN BASE 100 EN 2050 SCENARIO CENTRAL



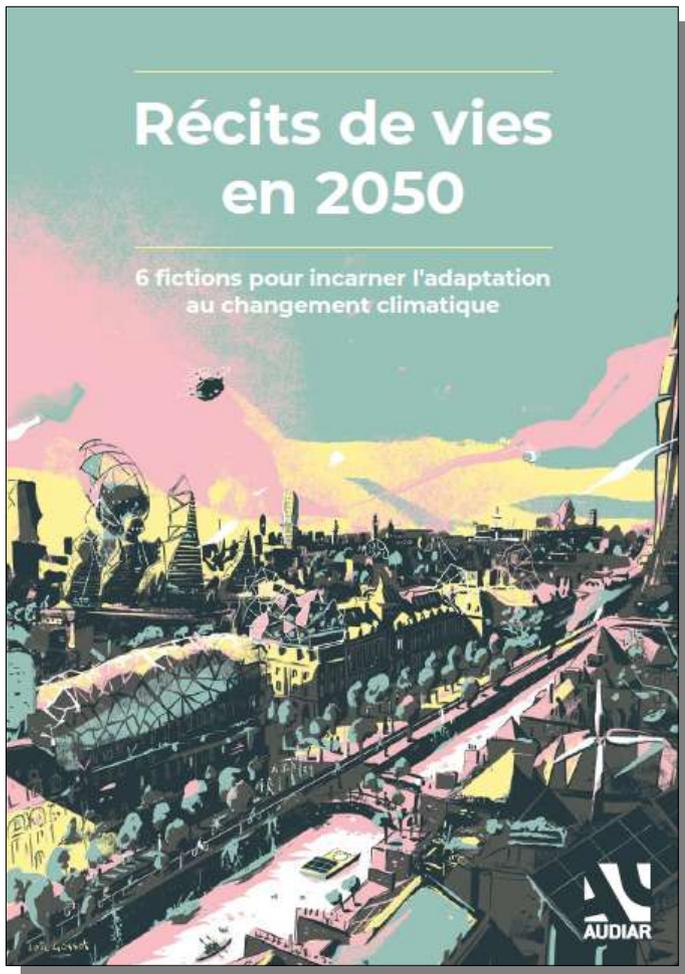


InterSCoT d'Ille-et-Vilaine / GT Eau

Les sujets à approfondir

1. Adéquation des besoins avec la ressource (eau potable/prélèvements, assainissement) / développement à volume constant / questions des gros consommateurs
2. Sécuriser la ressource (captages) / Complémentarité avec la préservation de la TVB
3. Gestion des eaux pluviales / infiltrer partout (« ville éponge ») / solutions fondées sur la nature
4. Autres usages de l'eau / loisirs
5. Sobriété (consommer moins, consommer mieux) / solutions de substitution / réutilisation
6. Les données existantes à mobiliser
7. La gouvernance entre les territoires qui se partagent la ressource





Équipe projet

Guillaume LADVIE, écrivain, imaginiste, futurier
 Loïc GOSSET, graphiste et illustrateur indépendant
 Hélène RASNEUR, AUDIAR

Interview de : Vincent Dubreuil, Co-président du Haut Conseil Breton Pour Le Climat (HCBC) Jean-Marie Quémener, Secrétaire Général à la Planification Écologique, Isabelle Baraud-serfaty Fondatrice et Directrice d'IBICITY; Yoann Demoli Sociologue, Laurence Sellincourt Auxilia Conseil

Publication juin 2024



- Objectif : Faire partager des représentations des modes de vie futurs au travers de récits afin de rendre palpable le futur qui vient, pour mettre en débat les choix qui s'offrent aux décideurs publics et mettre en action chaque acteur.

Moyen : par une technique de prospective imaginaire se basant sur des récits de vie de « personae » (personnage imaginaire représentant un groupe cible) qui habiteront, travailleront, étudieront, se divertiront dans le grand territoire de Rennes, Saint-Malo, Fougères en 2050.

- Une approche du futur reposant sur le recours aux imaginaires, dans un objectif d'appropriation, d'immersion et de questionnement.
- Pour construire ces récits, l'Agence s'est appuyée d'abord sur le portrait de la socio-démographie anticipée à 2050 dans nos territoires et s'est nourrie d'expertises avérées : travaux du Conseil national de la transition écologique, de France Stratégie, de l'Ademe, des services prospectifs des ministères (agriculture, éducation nationale, travail, économie...), d'expertises thématiques.



Jeremy DIALLO



Carmen FERNANDEZ



Tiago PELTIER



Kevin LE MOAL



Jade ÉLOI



Sylvie MIROUX

Les récits ont été confrontés au regard d'experts professionnels et chercheurs. Ils ont réagi à cette vision du monde, en apportant compléments, débat et mise en perspective .:



Hackathon

Quelles trajectoires pour atteindre un territoire décarboné en 2050 ?

30 JEUNES LIVRENT LEURS RÉFLEXIONS



SEPTEMBRE 2023

Le projet hackaton Rennes 2050

L'intention des étudiants de Sciences-Po Rennes

Hackaton, 22 et 23 mars 2023

Restitution devant l'AG de l'AUDIAR le 23 mai 2023

Lecture transversale de la vision des jeunes

Le choix unanime du scénario « génération frugale »

Les valeurs défendues: les communs, la coopération, l'inclusion

Un retour aux sources, ou la revalorisation du secteur alimentaire

Le pari d'une multipolarité forte du territoire au service d'une démobilité du quotidien

Aménager à partir d'un nouveau paradigme : valoriser l'existant

L'expression d'un besoin de mesures coercitives

Une transition vers la mobilité qui consacre l'intervention publique

Les journaux TV fictifs pour restituer les idées du hackaton

Le JT de 2030

Le JT de 2040

Le JT de 2050

Des JT réalistes ou utopistes ?

Les réflexions des 6 groupes de travail

« Rennes'ouveau » du travail

Les mobilités organisées pour la ville du quart d'heure

« Ver[t] une natur'Rennes »

Un logement « sobreizh »

Objectif : la « ZANitude »

Le label « manger roazhoné »

Equipe projet

Hélène RASNEUR

et étudiants de SCIENCES PO RENNES

Publication Sept 2023

Intensification urbaine - Note d'intention et de méthode

Mieux rationaliser les usages et espaces urbains

DANS LA VILLE DE DEMAIN

Les enjeux de sobriété foncière portés par l'objectif de zéro artificialisation nette obligent les villes à repenser leur fonctionnement et l'usage des espaces urbains. À l'heure où l'on débat activement sur la densité urbaine des métropoles, certains espaces urbains restent sous-utilisés la plupart du temps.

De nouveaux usages, de nouveaux rapports à l'espace vont devoir se dessiner et dessiner la ville de demain. Mieux utiliser les espaces déjà construits semble une évidence. Désormais, à chaque nouveau besoin, il n'est plus possible d'opter systématiquement pour la construction d'un bâtiment neuf. Les enjeux de transition énergétique, climatiques et de biodiversité mais aussi la rarefaction et les difficultés d'approvisionnement nous obligent à plus de sobriété, foncière d'abord, mais aussi en termes de ressources (consommation énergétique, matériau de construction...).

Les bénéfices d'un usage intense se retrouvent aussi ailleurs, dans une dynamique sociale renouvelée, une ville des proximités à nouveau possible avec une augmentation de l'offre pour les usagers, la réduction des coûts immobiliers et l'opportunité d'une desserte transports en commun rendue optimale par la densité d'unité P+E (c'est-à-dire population et emploi) à proximité des arrêts.

Cette première note sur le thème de l'intensification urbaine a pour objectif de faire un premier état des lieux des pratiques et réflexions en cours et d'identifier les problématiques qui en résultent. De nouvelles façons de fabriquer la ville sont proposées suivant cinq angles d'approche :

- l'intensification des tissus pavillonnaires,
- le flex Office,
- la place de la voiture en ville,
- l'évolution des grands centres commerciaux,
- la chronotopie pour les équipements publics.

LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION REPRESENTENT :



Source : Adema

50 % de la masse de matière mobilisée en France pour la construction intérieure

LES ACTIVITÉS DE CONSTRUCTION, DE RÉHABILITATION ET DE DÉMOLITION DU SECTEUR BTP PRODUISENT :

Source : Adema

72 % des déchets en France



LA DÉMOLITION DE BÂTIMENT À ELLE SEULE GÉNÈRE :



Source : Adema

32,5 M de tonnes de déchets chaque année, soit plus que l'ensemble des déchets ménagers au niveau national

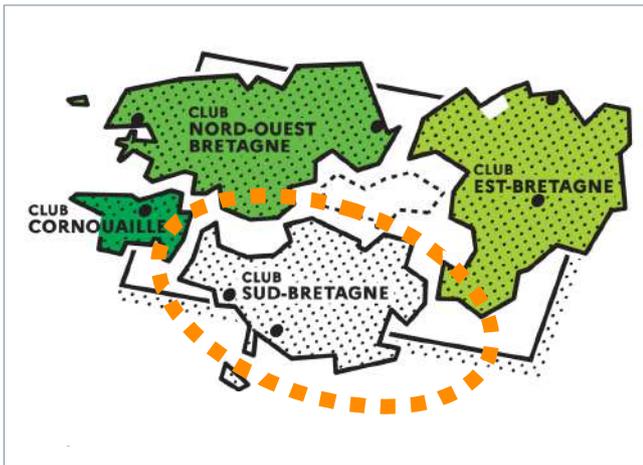


Rédaction

Jean-Michel Marchand, AUDIAR

Publication Mars 2024

- L'INTENSIFICATION DES TISSUS PAVILLONNAIRES
- IMMOBILIER DE BUREAUX ET FLEX OFFICE
- LA PLACE DE LA VOITURE EN VILLE
- LA MUTATION DES TISSUS COMMERCIAUX
- LA CHRONOTOPIE OU LES TEMPS DE LA VILLE



- animation : AUDELOR, CAUE 56, DDTM 56
- membres :
- SCOT :
- PLUi :
- participants :
- formats :
- diffusion des travaux :

Possibilité d'utiliser les vidéos des trois autres Clubs Planif

ZAN : IMPULSION ET ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT DE PARADIGME

=> **volet sensibilisation (rappels, nouveautés)**

- **AUDELOR** : Publication étude « Exploration du ZAN, ou comment faire la ville sans s'étaler »
Conférence Gilles COFFIN « Démarches, bonnes pratiques et outils dans les ZAE de demain »

- **CAUE 56** :

- **DDTM 56** :



=> **volet observation (état d'avancement)**

- **Mesure et suivi des consommations foncières**
 - outil d'estimation de la consommation d'ENAF (périmètre SCoT LA)
 - extension en cours pour le Morbihan (CCBIM en test DDTM56)
- **Inventaire des Zones d'Activités Économiques**
 - travail réalisé pour Lorient Agglomération et Pontivy Communauté
- **Volet foncier de l'observatoire de l'habitat :**

ACCOMPAGNEMENT SRADDET, INTER-SCoT, SCoT, PLUi :

=> SRADDET

-

=> Inter-SCoT

-

=> SCoT

-

-

=> PLUi

-

=> Expertises ou recherches thématiques

- *logistique : constat et enjeux partagés sur l'Est Bretagne (2023)*

ENJEUX DE COORDINATION ET DE MUTUALISATION :

=> actions d'informations et de sensibilisations mutualisables

=> expérimentations, retours d'expériences mutualisables

- le CAU 35

- le CAUE 22

- la MAeB : Retex résidence « Langon, à la recherche de l'esprit de village » (2024)

- masters GEOARCHI : possibilité d'atelier « OAP génération ZAN» (période = octobre à mars)

- master ENSAB :

- master AUTELI :

PROCHAINES RÉUNIONS DU CLUB PLANIF SUD BRETAGNE

=>



1-L'objectif du ZAN en 2050

- deux étapes (2031, 2050)
- au-delà du quantitatif, préserver les sols
- partager un vocabulaire commun

2-Comment atteindre le ZAN ?

- accueillir sans construire
- construire sans s'étaler
- de formes urbaines plus compactes et plus attractives

3-Une exploration du ZAN sur Inguiniel, Lanester, Plouay et Quistinic

- un état des lieux sur chaque commune
- identifier et caractériser les potentiels fonciers et les potentiels de renaturation
- trois scénarios fictifs

4- Les résultats de l'exploration ZAN ?

- un fort potentiel de renouvellement urbain
- les mécanismes à l'oeuvre sont différents suivant les types de commune
- faire la ville autrement pour atteindre l'objectif ZAN
- optimiser les ZAE, un processus déjà engagé à intensifier
- renaturer les sols artificialisés ou comment rendre attractive la ville dense ?

5-Conclusions

- les scénarios sur Lanester
- les scénarios sur Plouay
- les scénarios sur Inguiniel
- les scénarios sur Quistinic

Équipe projet

Hélène Bouteloup, Arnaud Le Montagner, Rozenn Ferrec, Jean-Christophe Dumons

Publication mai 2024



Gilles COFFIN

Ingénieur de l'Université de Technologie de Compiègne

Ancien auditeur de l'Institut de hautes études de développement et d'aménagement des territoires en Europe

Fondateur et co-gérant de l'agence PRAXIDDEV en 2008 (Nantes)

Responsable du pôle développement économique et territoires

www.praxidev.com - contact@praxidev.com - 02 28 03 92 90
Siège et agence Nantes : 8 avenue des Thébaudiers 44000 Saint-Herblain
Agence de Nantes : 2 rue de Brégué 44000 Nantes
SIRET 509 279 068 00032 - APE 7012Z
TVA intracommunautaire FR1750327068
Capital social de 113 900€ - RCS de Nantes

Praxidev
CONSEIL EN STRATÉGIE & DÉVELOPPEMENT

AUDÉLOR
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

Vers une trajectoire de sobriété foncière :

- les ZAE perçues de façon négative
- des objectifs globalement partagés émergent

Vers une approche nouvelle de la ZAE

- Optimiser l'existant

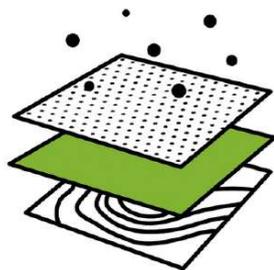
*exploiter le potentiel des friches et des locaux vacants
requalifier
densifier
intensifier l'usage du foncier*

- Innover et diversifier le parcours résidentiel

*les villages d'entreprises
des hôtels d'activités
dissocier la propriété du foncier et du bâti
partager des locaux, mutualiser des services
sortir du « tout voiture »
faire de la zone un lieu de vie*

4

LA PAGE WEB PLANIF TERRITOIRES BRETAGNE



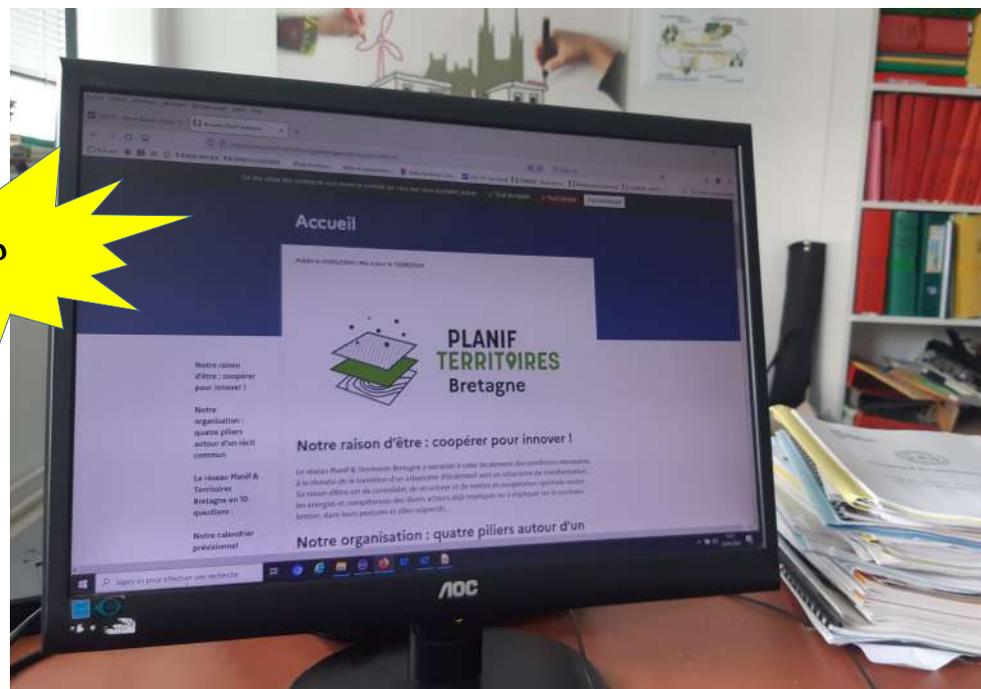
PLANIF
TERRITOIRES
Bretagne

LA PAGE WEB

BRETAGNE



Démo



La page « Bretagne »
mise en ligne début mai 2024

Réalisation : Emma DORVAL
étudiante master 2 génie civil et urbanisme, INSA Rennes
Stage de fin d'études à la DDTM 29 (avril-août 2024)


MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
 Planif Territoires
 Imaginons ensemble nos territoires de demain

 Contact

Recherche 

Le réseau Planif Territoires | Vie du réseau | Mes Documents, SCOT/PLUI | Éclairages thématiques | Les Exemples Inspirants | FAQ / Éclairages juridiques



PLANIF TERRITOIRES
Imaginons ensemble nos territoires de demain



Le réseau Planif Territoires



Nos réseaux en régions



Les lettres d'information

Réseau Bretagne

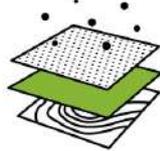
Accueil	1 - La coordination des pros
Actuellement en vitrine	2 - L'archipel des clubs planif
La Gazette "Nouvelles urbanités"	3 - Le portail des ressources inspirantes
Planif & Territoires Bzh, on en parle	4 - Les ateliers coopératifs
Contacts	

Nos réseaux en régions

Réseau Auvergne-Rhône-Alpes	Réseau Normandie
Réseau Bourgogne-Franche-Comté	Réseau Nouvelle-Aquitaine
Réseau Bretagne +	Réseau Occitanie
Réseau Centre-Val de Loire	Réseau Oise
Réseau Charente, Vienne et Haute-Vienne	Réseau Pas-de-Calais

Accueil

Publié le 02/05/2024 | Mis à jour le 13/06/2024



PLANIF TERRITOIRES Bretagne

Notre raison d'être : coopérer pour innover !

Notre organisation : quatre piliers autour d'un récit commun

Le réseau Planif & Territoires Bretagne en 10 questions :

Notre calendrier prévisionnel

Notre raison d'être : coopérer pour innover !

Le réseau Planif & Territoires Bretagne a vocation à créer localement des conditions nécessaires à la réussite de la transition d'un urbanisme d'étalement vers un urbanisme de transformation. Sa raison d'être est de consolider, de structurer et de mettre en coopération optimale toutes les énergies et compétences des divers acteurs déjà impliqués ou à impliquer sur le territoire breton, dans leurs postures et rôles respectifs...

Notre organisation : quatre piliers autour d'un récit commun

Le réseau Planif Territoire Bretagne a été mis en place en décembre 2022, pour élargir et catalyser la dynamique préalablement amorcée depuis 2016 par le "club PLUI Bretagne" auquel il succède.

Le réseau Planif & Territoires Bretagne en 10 questions :

François MARTIN, animateur et coordinateur du réseau Planif & Territoires Bretagne répond aux questions de la DGALN lors d'une table ronde dans le cadre des 2èmes rencontres nationales du 7 décembre 2023 à Paris.



François MARTIN

Un chapitrage de la vidéo est disponible en utilisant VLC.

Les 4 piliers :



1. La coordination des pros : il s'agit de rencontres périodiques permettant de mettre en lien les divers acteurs intervenant à titre professionnel dans le processus de l'urbanisation et de la planification territoriale, qu'il s'agisse d'acteurs publics ou d'acteurs privés. Sont représentés tous les organismes identifiés en Bretagne...

Pour en savoir plus



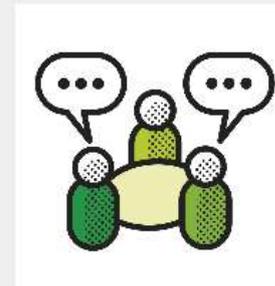
2. L'archipel des clubs planif : il s'agit de rencontres périodiques avec les collectivités en charge de l'urbanisme et de la planification territoriale dans une logique à la fois de proximité (d'où la notion de club) et de systémique régionale (d'où la notion d'archipel). Y sont représentés les élus locaux en charge des ScoT, des InterSCoT, des PLU ou PLUI et leurs services.

Pour en savoir plus



3. Le portail des ressources inspirantes : il s'agit d'un portail numérique permettant de capitaliser et de mettre en accès facilité un ensemble de réalisations concrètes ou de modes opératoires de nature à faire prospérer les réussites des uns au bénéfice des autres, et réciproquement... On y trouvera des réalisations concrètes géolocalisées, mais aussi un ensemble de documents ou d'outils méthodologiques d'intérêt commun...

Pour en savoir plus



4. Les ateliers coopératifs : il s'agit là d'explorer collégalement les sujets qui appellent des innovations, des développements méthodologiques ou organisationnels. Plusieurs ateliers sont déjà actifs sur des enjeux majeurs en terme d'innovation tels que le renforcement de l'ingénierie des documents d'urbanisme, la construction des trajectoires ZAN, la simplification des PLU, le décryptage de la notion d'OAP et l'expérimentation in situ d'OAP "génération ZAN"... Il s'agit de mobiliser une intelligence collective en capacité de faire des propositions concrètes, pertinentes et partagées, appropriables ensuite par les acteurs institutionnels dans leurs compétences et rôle respectifs...

Pour en savoir plus

Actuellement en vitrine

Publié le 07/05/2024 | Mis à jour le 06/06/2024

Cette "vitrine" est un petit espace dédié pour mettre en avant temporairement quelques éléments phare de l'actualité bretonne...

Nouvelles au fil de l'eau

- Coordination des pros : prochaine réunion le 11 juillet 2024 de 9h00 à 17h00 à Pontivy
- Archipel des clubs planif : agenda des 4 clubs <https://www-maj.planif-territoires....>
- Ressources inspirantes : "Exploration du ZAN, ou comment faire la ville sans s'étaler" (étude prospective + mise en scénarios sur 4 communes), publiée par l'AUDELOR en mai 2024 <https://www-maj.planif-territoires....>
- Ateliers coopératifs : atelier "Ingénierie des docs d'urbanisme" : coordination en cours avec l'atelier national DGALN ; atelier "simplifions les PLU" : synthèse des réunions de février et mars en cours de rédaction ; atelier "OAP génération ZAN" : lancement du volet "guide de décryptage" (juillet 2024) et d'un "atelier in situ" avec la CC du Pays Bigouden Sud (septembre 2024)
- La lettre d'information du réseau Planif Territoires national (mai 2024)



Nouvelles au fil de l'eau

Le réseau Planif Territoires Bretagne en 10 questions...

Quatre retours d'expérience emblématiques...

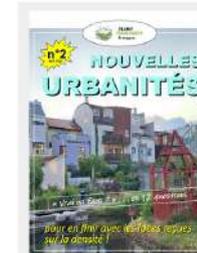
La gazette "Nouvelles urbanités"

Publié le 07/05/2024

Notre gazette "Nouvelles urbanités"

La gazette *Nouvelles Urbanités* a été initiée à l'occasion du séminaire ZAN organisé par QCD en janvier 2023. Ce premier numéro a permis de regrouper visuellement une série de réalisations concrètes et inspirantes de nature à porter positivement l'enjeu du changement de paradigme urbain. La notion d'urbanité a ainsi été identifiée comme emblématique, et retenue comme titre d'une gazette pérennisable... Un second numéro a ainsi été élaboré début 2024 sur le thème des idées reçues sur la densité...

Notre gazette "Nouvelles urbanités"



N°2 - avril 2024 - Pour en finir avec les idées reçues sur la densité !

PDF - 75 Mo



Planif & Territoires Bretagne, on en parle

Publié le 07/05/2024 | Mis à jour le 22/05/2024

Le 30 mai 2024 : notre participation au jury de sélection des réalisations pour le livre "Architectures frugales en Bretagne"



Le réseau Planif & Territoires Bretagne (DRAC, BRUDED, MAeB, CAUE 56, Institut de Géographie, CROA Bretagne, DDTM 29...) participe au jury de sélection des réalisations pour le livre "Architectures frugales en Bretagne". Le livre paraîtra fin 2024, et il est prévu qu'un texte présente le réseau Planif & Territoires Bretagne dans l'ouvrage.

Le 30 mai 2024 : notre participation au jury de sélection des réalisations pour le livre "Architectures frugales en Bretagne"

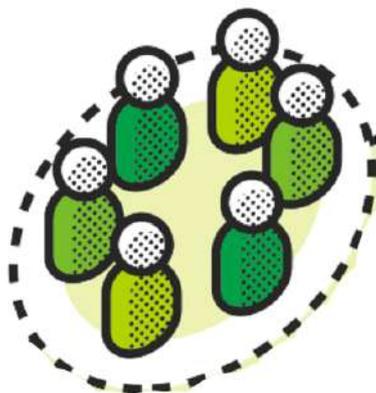
Le 30 avril 2024 : notre participation au GT national sur l'ingénierie de la planification

Le 23 avril 2024 : notre participation au GT national sur la densification pavillonnaire

Le 30 avril 2024 : notre participation au GT national sur l'ingénierie de la planification

La coordination des pros

Publié le 02/05/2024 | Mis à jour le 22/05/2024



1.1 Panorama des membres du réseau :

1.2 Rétrospective des réunions de la coordination des pros :

1.3 Zoom sur les membres du réseau :

La coordination des pros a vocation à mettre en lien régulier les divers acteurs "professionnels" qui interviennent d'une manière ou d'une autre dans le processus de l'urbanisation et de la planification territoriale.

L'enjeu est d'affirmer, de structurer et de pérenniser une véritable "intelligence collective" constituée de l'ensemble des membres du réseau, chacun dans son propre rôle, chacun en pleine connaissance de la posture, de la mission, des activités, des implications et de l'actualité des autres membres.

1.1 Panorama des membres du réseau :

1.2 Rétrospective des réunions de la coordination des pros :

1.3 Zoom sur les membres du réseau :

1.2 Rétrospective des réunions de la coordination des pros :



Réunion n°5 du 19 décembre 2023 (en présentiel à Pontivy)

Cette réunion qui s'est tenue pour la première fois en présentiel a permis l'accueil de 4 nouveaux membres (le réseau des Architectes et des Paysagistes Conseils de l'État en Bretagne, les ABF de Bretagne, l'association de la Frugalité Heureuse et Créative, l'association l'Epok spécialisée sur l'accompagnement de l'habitat participatif). Chaque club planif a fait part de son actualité. La démarche de création d'un club planif sud-Bretagne a été confirmée. La question de la simplification des PLU a fait l'objet d'un échange collégial qui a conclu à la nécessité d'engager un atelier coopératif sur ce thème.

1.1 Panorama des membres du réseau :

1.2 Rétrospective des réunions de la coordination des pros :

1.3 Zoom sur les membres du réseau :

1.3 Zoom sur les membres du réseau :

Les services déconcentrés de l'État : les 4 DDTM, la DREAL, la DRAC et les ABF, les Architectes et Paysagistes-Conseils de l'État

Les 4 Direction Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM)



DDTM 22, DDTM 29, DDTM 35, DDTM 56

En bref : Les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDT-M) sont des services déconcentrés de l'État chargés de coordonner et mettre en œuvre à l'échelle des départements les politiques publiques des ministères chargés de l'environnement, de l'énergie, de l'aménagement et du logement.

[Pour en savoir plus](#)

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

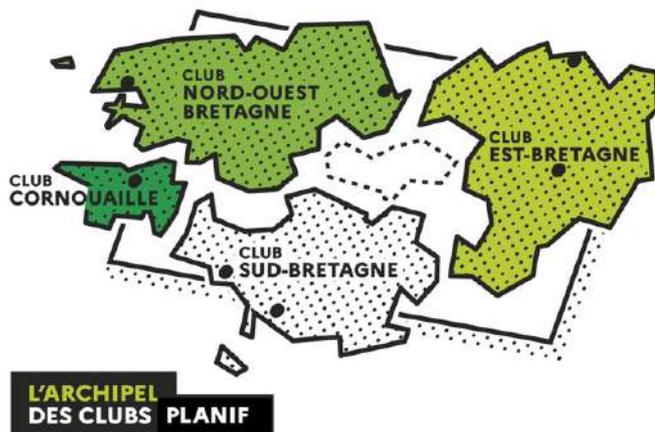


La DREAL porte sous l'autorité du préfet de région, les politiques de l'environnement, de l'aménagement et du logement, définies par les ministères chargés de l'aménagement, du logement et de l'environnement, avec l'ambition de proposer une approche transversale permettant de mettre en œuvre sur le territoire régional les principes d'un développement durable.

[Pour en savoir plus](#)

L'archipel des clubs planif

Publié le 02/05/2024 | Mis à jour le 22/05/2024



2.1 Le club planif nord-ouest Bretagne

2.2 Le club planif Cornouaille

2.3 Le club planif est-Bretagne

2.4 Le club planif sud-Bretagne

2.1 Le club planif nord-ouest Bretagne

2.2 Le club planif Cornouaille

2.3 Le club planif est-Bretagne

2.4 Le club planif sud-Bretagne

2.1 Le club planif nord-ouest Bretagne

Le club planif nord-ouest Bretagne résulte de l'évolution du "club PLUI ADEUPa" qui a été créé en 2015. Animé par l'Agence d'Urbanisme "ADEUPa Brest-Bretagne", il réunit périodiquement les techniciens et chargés de missions de 4 syndicats mixtes, de 13 EPC et des 2 DDTM d'un territoire inter-départemental sur le Finistère et les Côtes d'Armor, disposant désormais de 4 SCoT et de 13 PLUI.

A noter que l'ADEUPa a été co-animatrice du Club PLUI Bretagne avec la DREAL Bretagne sur la période 2015 à 2020.

Les principales activités du club planif nord-est Bretagne ont été jusqu'à présent autour de :

- l'accompagnement de la transition des PLU vers les PLUI
- l'accompagnement du ZAN sur le volet pédagogique (analyse de la loi, enjeux et perspectives,...)
- la mise en œuvre des Inventaires des Zones d'Activité Économique (IZAE)
- la mise en œuvre des Observatoire de l'Habitat et du Foncier (OHF)

Un aperçu du club planif nord-ouest Bretagne en 4 mn



Vidéo produite par le réseau Planif & Territoires Bretagne fin 2023, en partenariat avec l'ADEUPa

2.1 Le club planif nord-ouest Bretagne

2.2 Le club planif Cornouaille

2.3 Le club planif est-Bretagne

2.4 Le club planif sud-Bretagne

Rétrospective sur les réunions du club

Réunion du 17 novembre 2023

Durant la réunion les thèmes suivants ont été abordés :
- actualités urbanisme, environnement, habitat, économie, mobilité, aménagement, études urbaines
- fonctionnement du club en 2024
Document en lien avec la réunion



Réunion planification et IZAE du 3 mars 2023

L'agenda prévisionnel

Prochaine réunion :

Le portail des ressources inspirantes

Publié le 02/05/2024 | Mis à jour le 24/05/2024



Notre portail des "ressources inspirantes" est à ce stade délibérément focalisé sur des ressources de diverses natures identifiées en Bretagne.

3.1 La cartographie inter-active des réalisations inspirantes

3.1 La cartographie inter-active des réalisations inspirantes

3.2 Documentation choisie

3.3 Contribuez à la co-construction de notre portail des ressources inspirantes !

3.1 La cartographie inter-active des réalisations inspirantes

3.2 Documentation choisie

3.3 Contribuez à la co-construction de notre portail des ressources inspirantes !

3.1 La cartographie inter-active des réalisations inspirantes

Comment ça marche ?

Il s'agit d'une plate-forme hébergée sur le Système d'Information Géographique (SIG) de la DDTM 29. Elle permet de capitaliser et de localiser des réalisations jugées inspirantes par les membres du réseau Planif & Territoires Bretagne, de consulter ou de télécharger des documents souvent déjà mis en ligne sur les sites internet de leurs auteurs respectifs.



Certaines fiches sont en cours d'élaboration. Le format "carte" est parfois lent.

[Lien vers la cartographie inter-active](#)

Testez !
Contribuez !

3.1 La cartographie inter-active des réalisations inspirantes

3.2 Documentation choisie

3.3 Contribuez à la co-construction de notre portail des ressources inspirantes !

3.2 Documentation choisie

Changer de modèle d'urbanisation implique de changer les pratiques dans tous les domaines, et donc de développer de nouvelles réflexions, de nouvelles méthodologies, et de la partager.

Tel est l'objectif de cette rubrique où vous trouverez tout un ensemble de documents produits par les membres du réseau.

Les guides de la DGALN sur le ZAN

Publiés en janvier 2024, les 4 fascicules du guide "Zéro Artificialisation Nette" sont accessibles ici : <https://artificialisation.developpe...>



1. Définir et observer la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et l'artificialisation des sols
2. Planifier la consommation et l'artificialisation des sols
3. Mobiliser les leviers en faveur de projets de territoires sobres en foncier
4. Accompagner la sobriété foncière et le recyclage urbain

ARCHITECTURE

Commune : BREST
 Thème : ARCHITECTURE
 Sous-thème : SURELEVATION
 Lien vers fiche : [Lien](#)
 Département : 29
 Lien vers vidéo : -

ARCHITECTURE

Commune : BREST
 Thème : ARCHITECTURE
 Sous-thème : SURELEVATION
 Lien vers fiche : [Lien](#)
 Département : 29
 Lien vers vidéo : -

Carte des Projets Inspirants
 DDTM 29 (Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Finistère)

Rechercher une adresse, un lieu...

Échelle : 1/1 000 000

Planif Territoires
 Réalisations inspirantes
 Bretagne

Fiche n°2023/29/01
 Auteur : DDTM 29/PM
 Édité le 7 mai 2024

Catégorie : architecture
Thème principal : ré-emploi d'une toiture terrasse

BREST

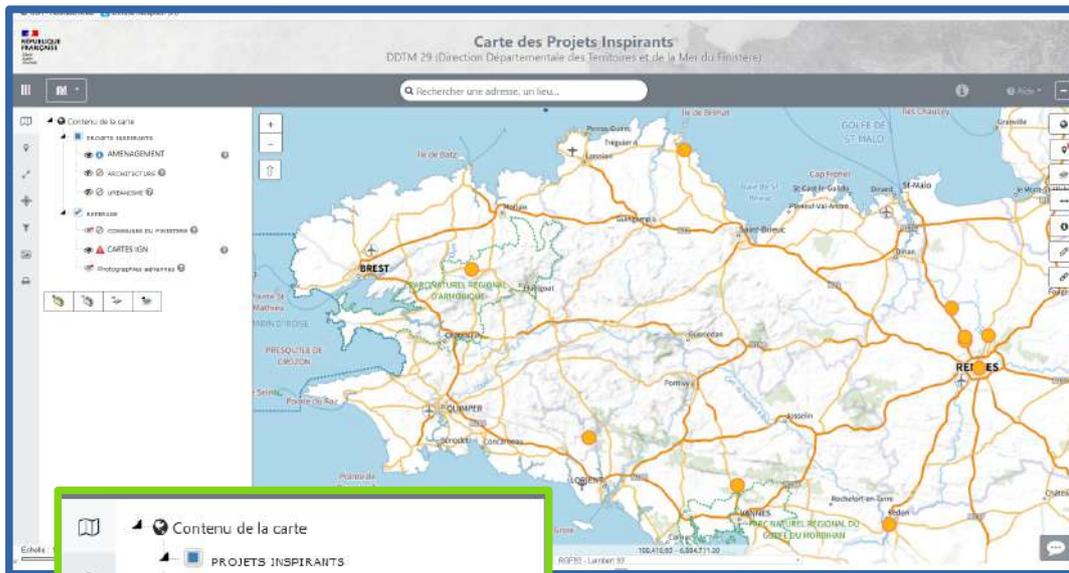
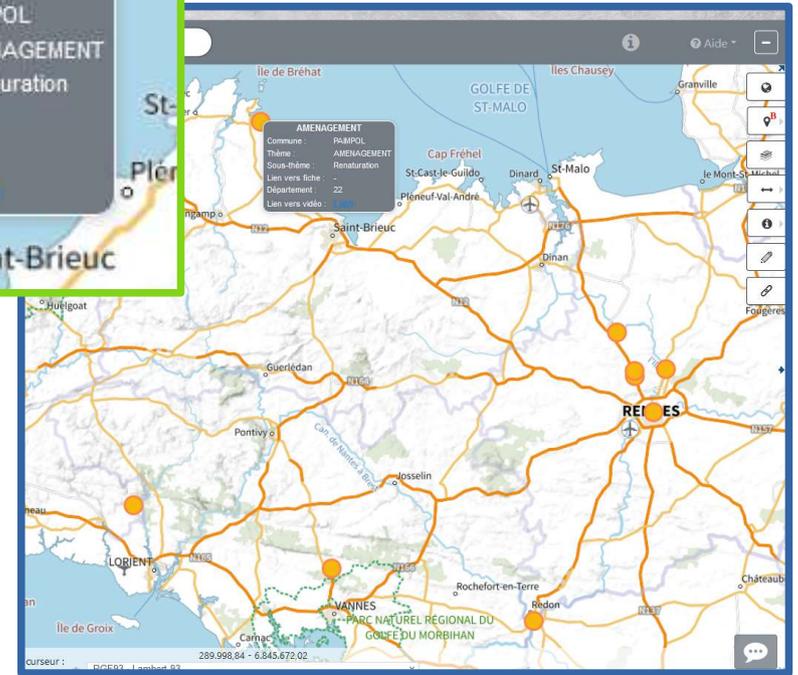
« La maison dans les nuages »
 Montage, conception, réalisation : 2017/2018

NOTES-CLÉ
 Surelévation co-projetée
 Mutualisation du foncier urbain
 Valorisation de la silhouette urbaine
 Architecture bioclimatique
 Construction écologique

Il aura fallu la ténacité et l'ingénierie d'un bureau d'étude pour valider le principe constructif et assurer une stabilité de l'édifice.
 Ensuite c'est l'architecte qui a dû faire preuve d'imagination et de virtuosité pour adapter son dessin autour des contraintes techniques. Il y a bien des avantages à ce type de réalisation : la remise en état des toitures, l'allègement des charges de structure, la réduction des coûts de construction, la préservation de l'existant, la réduction de l'empreinte carbone, etc.

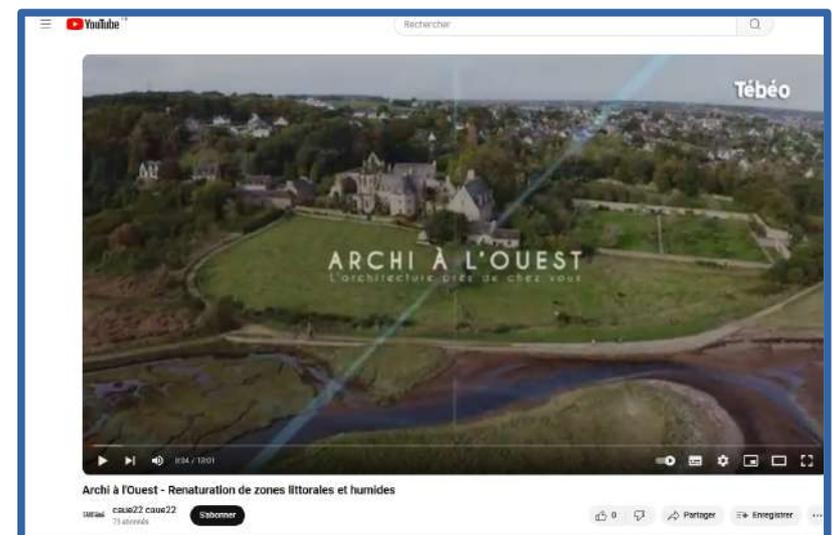
AMENAGEMENT

Commune : PAIMPOL
 Thème : AMENAGEMENT
 Sous-thème : Renaturation
 Lien vers fiche : -
 Département : 22
 Lien vers vidéo : [Lien](#)



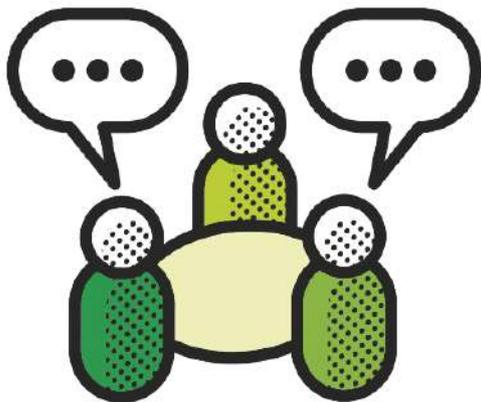
Contenu de la carte

- PROJETS INSPIRANTS
 - AMENAGEMENT
 - ARCHITECTURE
 - URBANISME
- REPERAGE
 - COMMUNES DU FINISTERE
 - CARTES IGN
 - Photographies aériennes



Les ateliers coopératifs

Publié le 02/05/2024 | Mis à jour le 27/05/2024



4.1 L'atelier "ingénierie des documents d'urbanisme"

4.2 L'atelier "trajectoire ZAN"

4.3 L'atelier "Simplifions les PLU !"

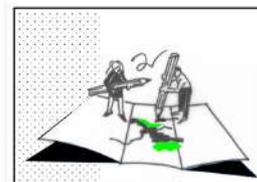
4.4 L'atelier "OAP génération ZAN"

4.1 L'atelier "ingénierie des documents d'urbanisme"

4.2 L'atelier "trajectoire ZAN"

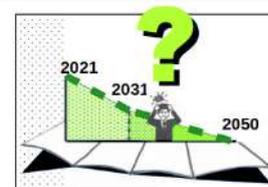
4.3 L'atelier "Simplifions les PLU !"

4.4 L'atelier "OAP génération ZAN"



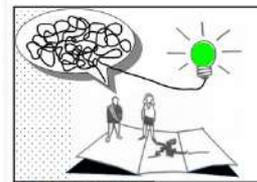
ATELIER COOPÉRATIF

Ingénierie des documents d'urbanisme



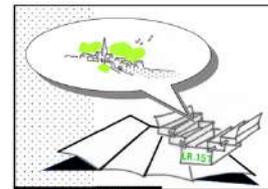
ATELIER COOPÉRATIF

Trajectoire ZAN



ATELIER COOPÉRATIF

Simplifions les PLU !



ATELIER COOPÉRATIF

OAP Génération ZAN

4.1 L'atelier "ingénierie des documents d'urbanisme" +

4.2 L'atelier "trajectoire ZAN" +

4.3 L'atelier "Simplifions les PLU !" +

4.4 L'atelier "OAP génération ZAN" +

PLANIF TERRITOIRES
Bretagne

CONSTRUCTION (HABITAT)
Réalizations inspirantes

Ré-emploi d'une toiture terrasse

LA MAISON DANS LES NUAGES
Montage, conception, réalisation : 2017/2018

Il aura fallu la ténacité et l'ingéniosité d'un bureau d'étude pour valider le principe constructif et assurer une stabilité de l'édifice.

Étudier c'est l'architecture qui a dû faire preuve d'imagination et de virtuosité pour adapter son dessin autour des contraintes techniques. Il y a bien des avantages à ce type de réalisation : la rente en état des toitures, l'aménagement des charges de copropriété et la valeur que prend l'immeuble quand le résultat est probant.

Construire sur les toits d'immeubles est aussi une réponse au besoin de densification des centres urbains, contrairement aux zones périurbaines où l'étalement des terres fertiles. Ici la ville ne s'étale pas, mais s'étire en hauteur.

Cette réalisation nous fait alors imaginer à quoi pourrait ressembler la ville de demain. Et nous voilà comme l'abo Cabrio à rêver de villes imaginaires, et d'habitants, tels le Baron perché, suspendus entre ciel et terre.

Photo: Bernard-Jégado, Yannick-Jégado

QUEL LIEN ENTRE LE PROJET OPÉRATIONNEL, L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME ?

La parcelle est située en zone U. Bien que le PLU ne contenait pas d'OAP prévoyant explicitement le ré-emploi de toitures terrasses, le règlement ne l'interdisait pas.

On peut imaginer des OAP prévoyant explicitement ce type d'implantation, soit d'une manière générale en mode diffus, soit de façon plus volontariste par exemple sur un secteur disposant d'un fort potentiel de toitures terrasses et d'un véritable enjeu de changement de silhouette urbaine.

TEMOIGNAGE
Claire Bernard et Yannick Jégado, architectes

« Il a fallu abstraire les créations de tous car la complexité de l'ouvrage pouvait faire peur. Mais la ville de Brest a un excellent potentiel pour se densifier et élever ses constructions. C'est une alternative innovante et engagée au moment où il est question d'économie d'espace. Investir le ciel est réalisable et nous sommes nombreux, nous architectes, à être force de proposition »

(Extrait de Cahier Brest, le 12 août 2018)

QUI A FAIT QUOI ?

Le schéma circulaire représente la synergie des acteurs autour du projet, chacun dans son rôle.

M^r et M^{me} Dupont (Habitant déjà l'immeuble)

Le syndic de copropriété

notaire

opale de l'urbanisme

LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

LES INSTITUTIONNELS

- Région
- Départementaux
- syndicats mixtes
- EPIC
- Communes
- Autres
- CAUE & Agence d'urbanisme

LA MAÎTRISE D'USAGE

- Habitants et grand public
- Associations et collectifs
- Acteurs socio-économiques
- Autres

L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

LES PRESTATAIRES

- Maîtres d'œuvre
- Consultants
- Experts
- Autres

Claire Bernard, Yannick Jégado, Architectes

LIENS UTILES

<https://www.lurbweb.media/objets/construire-et-maison-cats-brest-arch-ouest/>
https://actu.fr/bretagne/brest_29018/une-maison-dans-nuage-brest_16309696.html

Réaliser des fiches de synthèse ?

Lorenzon
PRODUCTION

Tébéo
Télé Bretagne Ouest



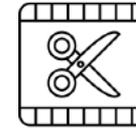
ARCHI À L'OUEST
l'architecture près de chez vous



**ARCHI
À
L'OUEST**



Séquençage et mise en ligne d'une sélection de vidéos **archi à l'ouest**



Archi à l'Ouest est le magazine d'architecture co-produit par Tébéo et les CAUE des Côtes d'Armor, du Finistère et du Morbihan, présenté par Frédéric Lorenzon.

Tébéo
Télé Bretagne Ouest

- accord donné par Tébéo
- financement : convention avec la DDTM 29 (budget Planif Territoires)
- 18 séquences à choisir (3 x 6)

Valoriser le capital « archi à l'ouest »



Projet de 6 modules vidéo grand public « comprendre le ZAN »



Le projet ::

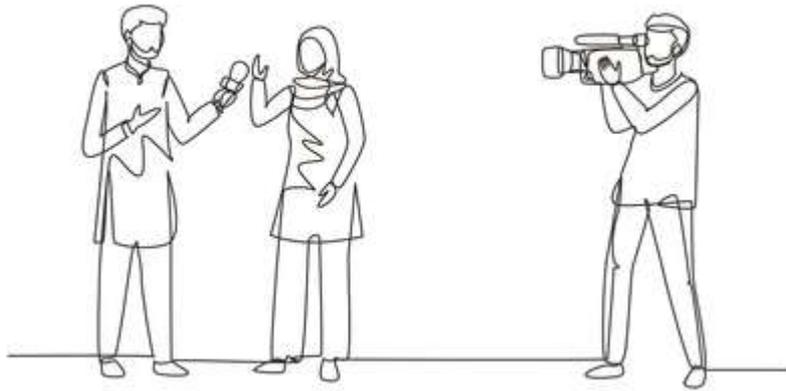
- une série de 6 émissions de 13'
- diffusion sur les TV locales Tébéo, Tébésud et TV Rennes
- soit 3,5 millions de téléspectateurs potentiel

L'objectif :

- explorer à la fois les raisons, les enjeux, les expérimentations et les bénéfices concrets du ZAN

Les programme prévisionnel

1. Faut-il avoir peur du ZAN ? Opportunité pour le renouvellement urbain, les friches
2. Le ZAN, certains l'ont déjà expérimenté
3. Le ZAN, opportunité de repenser les déplacements domicile-travail
4. Le ZAN, c'est aussi renouer avec la nature en ville
5. Le ZAN, opportunité de rééquilibrage social
6. L'architecte personnage clé du ZAN



Planif Territoires : contribuer à une sensibilisation TV du grand public ?



FRUGALITÉ
HEUREUSE
& CRÉATIVE



Publication fin 2024

Plusieurs centaines de projets candidats

Un jury présidé par Dominique Gauzin-Müller

- Rennes, le 30 avril 2024

De nombreux membres du réseau Planif-Territoire partenaires et/ou dans le jury :

- le CROA Bretagne
- la Maison de l'Architecture et des espaces de Bretagne
- les CAUE 56 et le CAU 35
- BRUDED
- l'Institut de Géoarchitecture
- l'État : DRAC et DDTM du Finistère (au titre Planif Territoires)
- ...

25 projets sélectionnés :

- 4 catégories :

- => frugalité en sol
- => frugalité en énergie
- => frugalité en matériaux
- => nouveaux processus

- des projets à caractère « inspirant »
- une priorité accordée au « déjà-là »
- des contextes diversifiés (urbain / rural, gros / petits projets, ...)

Pour la catégorie « frugalité en sol » :

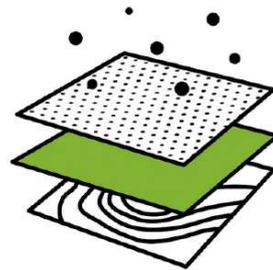
- échelle bâti :
 - => des transformations, restructurations, sur-élévations...
- échelle urbaine
 - => un centre-bourg

Archis frugales en Bretagne : un projet urbain publié au titre de la frugalité en sol

5

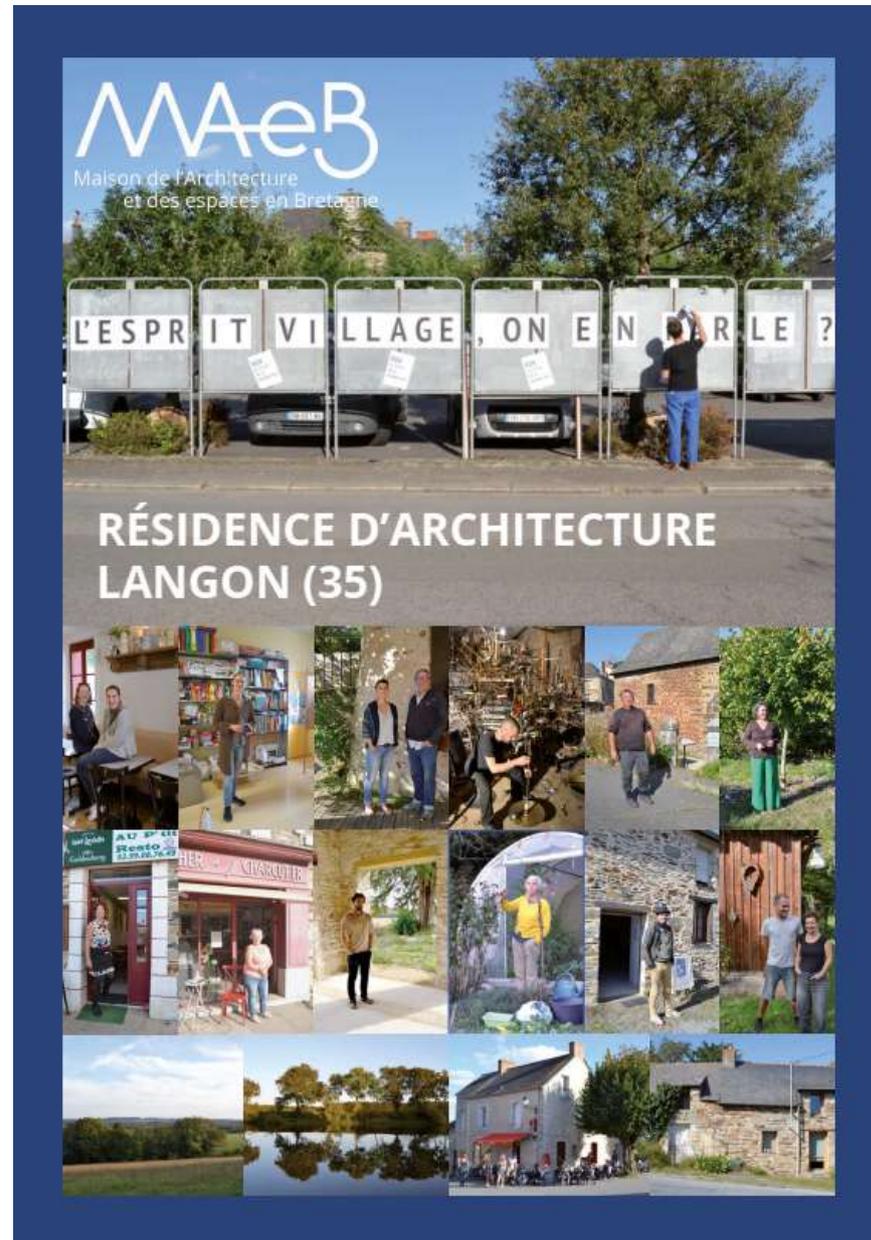
RETOUR D'EXPÉRIENCE

MAeB : RÉSIDENCE D'ARCHITECTURE A LANGON (35)



PLANIF
TERRITOIRES
Bretagne

RETOUR D'EXPÉRIENCE



LE TERRITOIRE CHOISI : LANGON

UN PATRIMOINE RURAL À RÉVEILLER

Située au sud de la Bretagne à proximité de la Loire-Atlantique, la commune de Langon abrite 1 400 habitants. Elle s'étend sur 36 km² et comporte 14 km de halage sur les bords de son fleuve, la Vilaine.

Depuis la préhistoire (alignement de mégalithe) en passant par des vestiges gallo-romain (voie romaine / therme fresque de vénus...) jusqu'au développement urbain sur le haut du bourg dans les années 1970 composé de lotissement de vacances et d'industries, ce territoire a toujours été habité par l'homme. Aujourd'hui ce **bourg en perte de vitesse** est composé par cette pluralité allant de la quasi friche industrielle aux architectures classées.

La commune de Langon est à la fois unique et **représentative de nos bourgs ruraux** dont l'avenir est incertain. Pour **redynamiser ce patrimoine commun**, il doit être questionné dans ses dimensions sociales, écologiques et urbaines.

La rencontre entre la MAeB, la commune de Langon, ses élu-e-s, ses habitant-e-s, ses patrimoines, nous a conduit à proposer une résidence d'architecture.

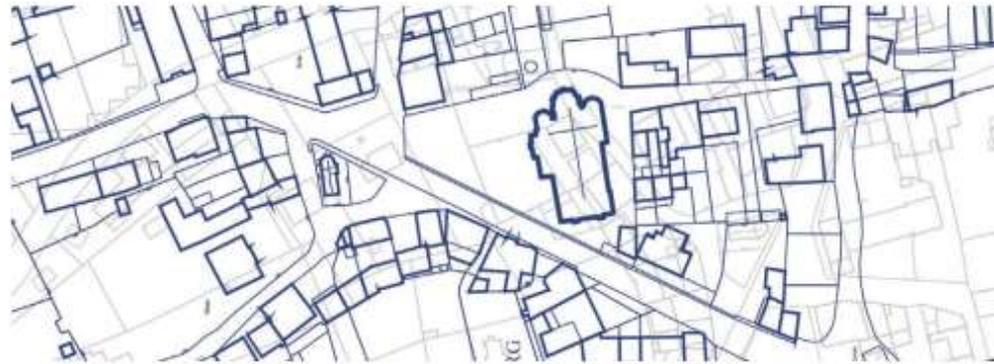
THÉMATIQUE

À l'heure de la construction de la Ville sur la Ville et du 0 artificialisation. Qu'en est-il du : "**Bourg sur le Bourg**" ? Comment les bourgs des communes bretonnes peuvent-ils se réapproprier leur patrimoine construit ou en ruine et réinvestir les dents creuses pour continuer leur développement et leur attractivité ? **Questionner la réappropriation** des bâtiments construits en milieux ruraux ; quels enjeux ? quelles programmations ? quels habitants ? ...

La MAeB a le souhait d'explorer la thématique de la ruralité au sens large. Les bourgs deviennent des lieux où la future loi Climat et Résilience aura un impact fort. Le devenir de ces communes en termes de revitalisation, de développement et de vivre ensemble prendra une nouvelle dimension pour atteindre l'objectif du ZAN (Zéro artificialisation nette).



APPEL À RÉSIDENCE



La résidence d'architecture est un **projet culturel** créant les conditions d'une rencontre entre un-e architecte mandataire accompagné-e d'un-e ou plusieurs autres professionnel-le-s, et des populations, des élu-e-s, habitant-e-s, acteurs et actrices locaux, sur un territoire et dans un contexte donné.

L'architecte mandataire et son binôme sont accueillis pendant 6 semaines dans un territoire où ils sont en **immersion**. Ils habitent et travaillent sur place.
Cette période a été définie d'octobre à décembre 2023.

La résidence d'architecture a pour vocation de contribuer à **ouvrir le regard des habitants et des acteurs locaux** sur l'identité des villes et des territoires.

Elle doit également **susciter le débat** sur la production architecturale, les usages et les modes de vie ainsi que sur les liens entre l'habitat et l'environnement local, qu'il soit urbain, naturel ou agricole.

Avec l'appui de la Maison de l'architecture qui mobilise son propre réseau autour du projet, les résident-e-s associent à la démarche les populations, les élu-e-s, les acteurs locaux et plus largement l'ensemble des habitant-e-s. Il s'agit de **créer des liens, des synergies**.

Durant leur temps de résidence, l'architecte et son binôme sont invités à rendre visible ce qui est là, à **révéler des potentiels**, des opportunités. Il ne s'agit pas de concevoir un projet, mais plutôt de **produire une pensée**, un récit, et de les partager avec celles et ceux qui vivent dans le territoire d'accueil.

À l'issue de la résidence, une restitution de la démarche est organisée. Donnant lieu à un temps fort convivial, elle constitue un moment de valorisation et de rencontre ouvert à toutes et tous. Afin de permettre à tous de suivre le déroulement de la résidence, le binôme produira un support de synthèse présentant leur démarche et leurs réalisations.

LES RÉSIDENTS

Un jury, composé de deux élus de la commune, d'un représentant de la DRAC, d'un représentant du CROAB et d'un membre de la MAeB s'est réuni en juillet pour sélectionner le binôme de résidents.

Jérôme Harmand et **Rémi Fusari** se sont rencontrés autour de la création d'un espace de travail commun : « l'Espastèque ». Ce lieu Nantais regroupe des indépendants oeuvrant dans différentes disciplines artistiques (vidéaste, scénariste, graphiste, auteur de bande dessinée...) et architecturales & urbanistiques. Ils partagent bien plus que des locaux et sont mus par la volonté de mettre en commun leurs approches lors de projets qui incarnent leurs volontés de « faire ensemble » pour régénérer, sensibiliser et ré-enchanter nos cadres de vie.

Cette démarche s'incarne essentiellement en milieux ruraux, là où la **proximité avec les citoyens** favorise la **démocratie active**, là où les enjeux de transition environnementale relèvent d'une grande complexité, là où les écosystèmes révèlent leur fragilité et l'urgence à agir. Face à cette urgence ils proposent une approche positive pour **créer de nouveaux imaginaires**.



Jérôme Harmand est architecte et photographe. Il vit dans un village dans les marais de la rive Nord de la Loire. Un pied en ville et un pied dans les champs, il travaille depuis des années sur la question de la rénovation architecturale et urbaine, via des projets aux contextes forts, dans des milieux sensibles. La photographie est autant un outil d'expression conceptuelle qu'un outil d'inventaire pour comprendre le monde qui l'entoure.

Rémi Fusari, urbaniste médiateur spécialisé en démarche participative, s'est orienté depuis quelques années sur une pratique en milieu rural. Passionné par l'intelligence collective et persuadé que c'est par le dialogue que les projets se construisent, il veille à garantir la participation de chacun à la démarche et apporte sa touche d'optimisme à la résidence.

Par l'appel à projets de la MAeB pour la commune de Langon, Jérôme Harmand et Rémi Fusari sont heureux d'allier leurs compétences pour **révéler les potentiels de la ville**, s'appuyer sur le travail des citoyens.

DÉROULÉ DE LA RÉSIDENCE

Cette résidence, que nous avons confié à Jérôme Harmand et Rémi Fusari, leur offre la chance du temps long, de pouvoir se permettre une errance et de rentrer en **dialogue avec les acteurs qui font vivre ce territoire**. Cette résidence est l'occasion d'**interpeller les habitant·e·s** sur les questions relatives à la **régénération des villages** sur eux-mêmes. **De les rassembler** aussi, autour de projets et d'enjeux qu'ils auront **eux-mêmes identifiés** comme nécessaires à la vitalité et aux besoins de leur commune.



Il s'agit alors, dans un premier temps, **d'aller à leur rencontre** et de les laisser raconter ce qui caractérise leur environnement et leur quotidien dans **un milieu rural spécifique, contextualisé**. Ce premier temps de résidence vise à définir collectivement **« l'esprit village »** propre à Langon, et de lancer des pistes de réflexions sur des sites spécifiques à forts enjeux. Les résidents ont donc procédé à des séries d'**entretiens** accompagnés de **portraits photographiques** des habitant·e·s, et à l'organisation de temps collectifs de débats. Au delà de ces moments de rencontre, ils ont arpenté et mis en image leur perception des lieux et des paysages, afin de dresser un **atlas paysagé et architectural de la commune**.



Dans un second temps, les résidents se sont servi des informations recueillies pour **transposer les grands axes de réflexion** de cette résidence à la **réalité du territoire de Langon** : Comment habiter la ruralité ? Comment rénover et densifier en incluant contraintes environnementales et patrimoniales à l'heure du ZAN ? Comment préserver les intensités urbaines du centre bourg ? Comment créer de nouvelles formes d'habitat en les incluant au tissu urbain existant ? Des temps de réflexion autour de ces thématiques ont été organisés lors d'une mini-conférence et d'un atelier ludique.

Aussi, pour renforcer les liens entre les habitant·e·s et les résidents, une installation architecturale qui prend la forme d'une plateforme mobile a été conçue et **fabriquée ensemble**. Cette fabrication collective constitue **un socle commun** qui sera la base de leurs futurs projets.



Dans un troisième temps, cet objet architectural annoncera **le temps du « faire »**. Faire et rêver ensemble les futurs des lieux sujets à mutation et/ou à régénération. La plateforme mobile permettra d'observer et de **provoquer des situations de projets**, d'organiser des ateliers de conception partagée avec les citoyens et les scolaires. Les résidents programment un **voyage sur la commune**, où cette plateforme est mise en scène sur différents espaces et devient successivement un lieu de rencontre, de projets, de diffusion et de convivialité.

Tel « un laboratoire mobile de l'habiter », ils partent en expérimentation pour proposer de **nouveaux possibles** sous forme d'**utopies concrètes**.

Enfin, ils restitueront le travail de la résidence lors d'un événement festif de clôture à Langon qui aura lieu le 14 décembre à 19h, puis via une exposition rétrospective (et si possible itinérante). Un recueil écrit et graphique sera produit. Il synthétisera la narration de la résidence, les actions menées, les portraits photographiques des habitant:e-s et leurs utopies projetées, ensemble.



La MAeB par cette action participe pleinement à l'acculturation de tous les publics et possède un rôle moteur dans les décennies à venir pour répondre au ZAN.



PARTENAIRES / INFORMATIONS PRATIQUES

La résidence a été rendue possible grâce à



Langon, est la commune d'accueil et le partenaire privilégié de cette résidence. Elle met notamment à disposition des résidents un logement au cœur du centre bourg, ainsi qu'une salle de travail annexe pour organiser les différents temps d'ateliers, de présentations et de rencontres avec les habitants.



L'Ordre des architectes est un organisme de droit privé chargé de missions de service public et placé sous la tutelle du Ministère de la Culture.

La mission des Conseils Régionaux de l'Ordre des Architectes (CROA) est d'assurer au grand public et aux acteurs institutionnels une pratique respectueuse des lois et des règles déontologiques de la profession, afin de garantir le respect de l'intérêt public de l'architecture. Ils oeuvrent également à la promotion et à la diffusion de la culture architecturale.

La MAeB bénéficie du soutien de



La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) met en œuvre la politique culturelle de l'État en Bretagne dans tous les secteurs d'activité du ministère de la Culture que sont la transmission, les publics et les territoires, les industries culturelles et l'économie de la Culture, la création, les patrimoines.



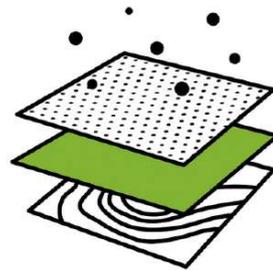
Essentielle dans un monde en mutation, la culture participe à la construction des individus, de la société et de la citoyenneté ! C'est pourquoi la région Bretagne réaffirme son soutien fort à toutes les initiatives qui permettent la participation des habitants à la vie culturelle et leur rencontre avec les œuvres et les artistes.

CONTACT

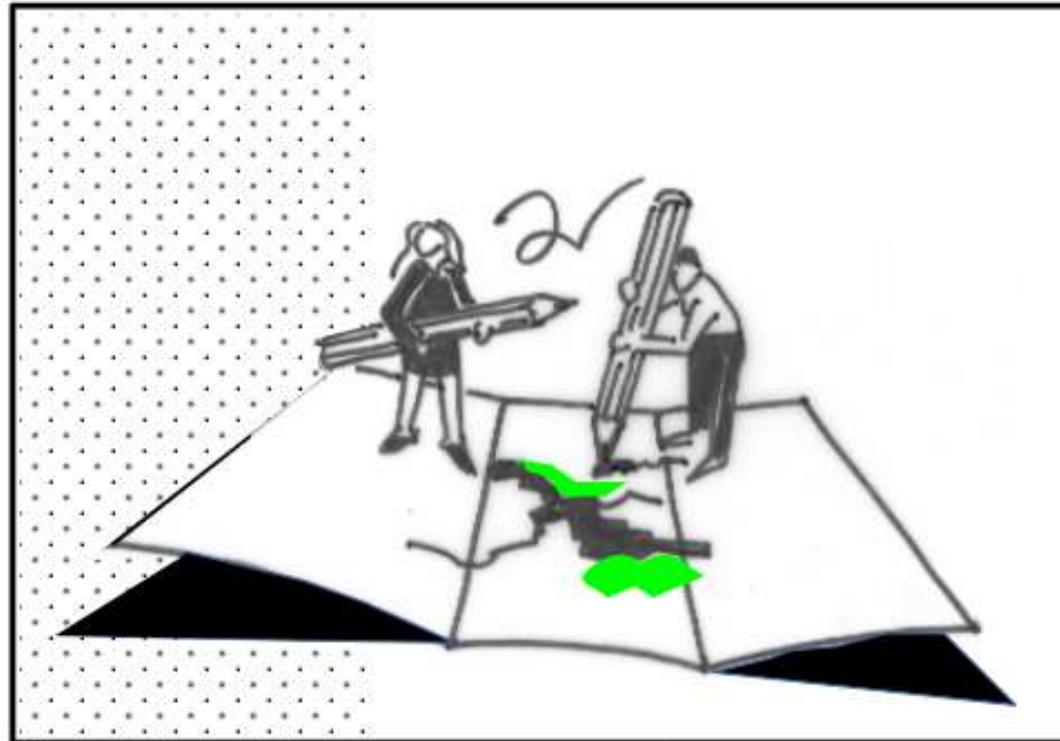
Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne
30 rue Vaneau 35000 Rennes
www.architecturebretagne.fr
06 67 70 23 57
sensibilisation@architecturebretagne.fr

6

LES ATELIERS COOPÉRATIFS : POINT D'AVANCEMENT, SUITES A DONNER



PLANIF
TERRITOIRES
Bretagne



ATELIER COOPÉRATIF

Ingénierie des documents d'urbanisme

Notre diagnostic régional a été valorisés au niveau de la démarche nationale DGALN (cf GT national)

Le portail « MQFQ » a été mis en ligne sur la page web

Le portail "Mais qui fait quoi ?" (en urbanisme et en aménagement) publié par la DREAL et les 4 DDTM de Bretagne

Mis en ligne courant 2017 et actualisé à plusieurs reprises, ce portail mets à disposition 3 outils essentiels pour organiser la gouvernance et l'ingénierie d'un projet :

<https://www.bretagne.developpement-...> 



le "mandala" qui permet de clarifier les 4 postures clé et de positionner les acteurs autour d'un projet

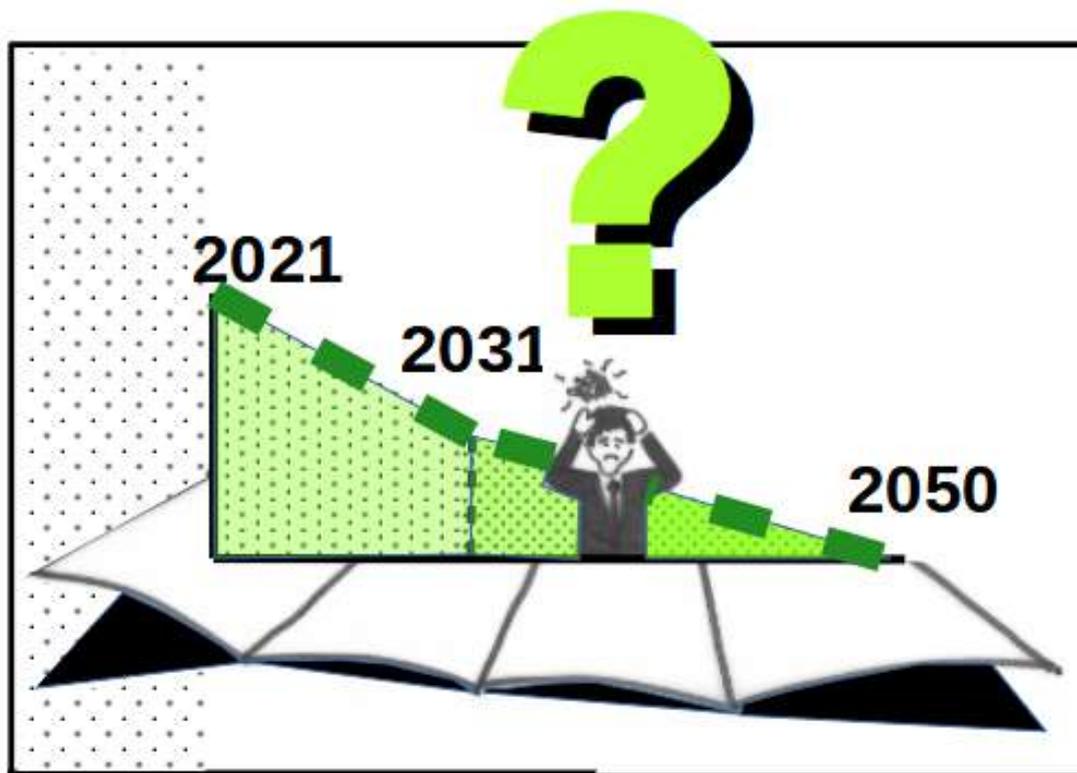
le "portail des 7 familles" qui mets à disposition plus de 80 fiches-acteurs, explicitant de façon homogène et illustrée les statuts, missions et activités de chacun

le "panorama des métiers", qui résume le périmètre des principaux métiers que l'on trouve chez ces différents acteurs



Volet « Portail des 7 familles d'acteur » réalisé en 2017

=> actualisation à prévoir



ATELIER COOPÉRATIF

Trajectoire ZAN

Septembre 2023 : notre « FAQ » régionale a été partagée au niveau de la DGALN



Synthèse en ligne sur la page web Planif Territoires Bretagne

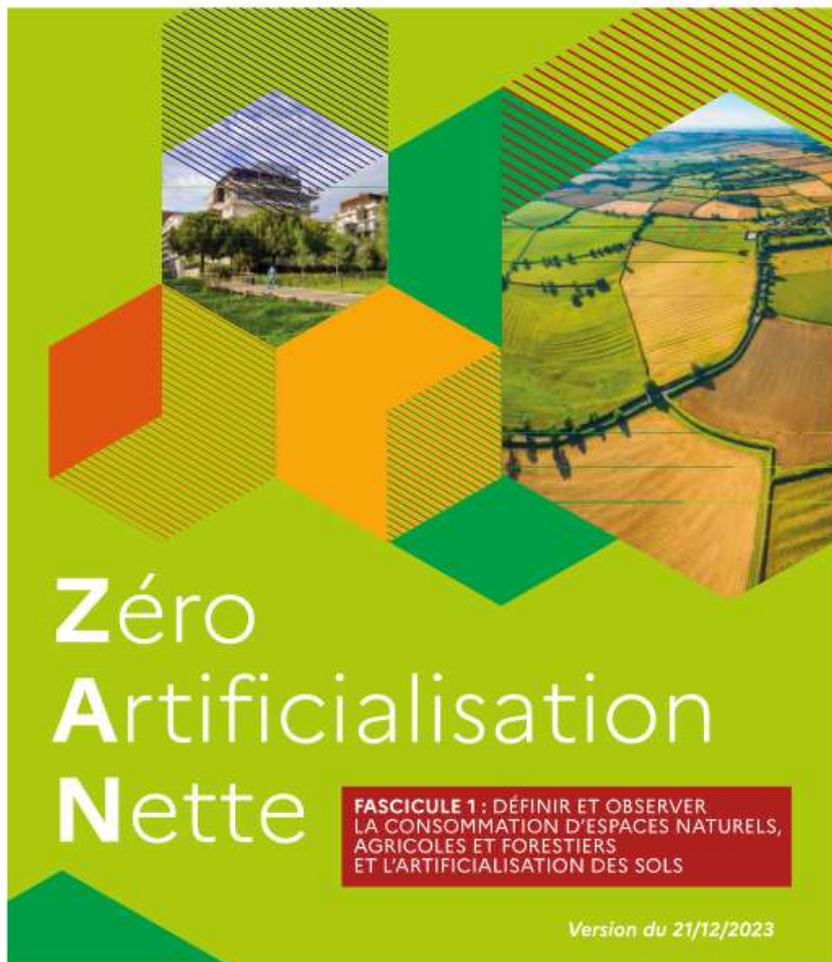
Janvier 2024 : publication des 4 guides ZAN par la DGALN

Les guides de la DGALN sur le ZAN

Publiés en janvier 2024, les 4 fascicules du guide "Zéro Artificialisation Nette" sont accessibles ici : <https://artificialisation.developpe...>



Synthèse en ligne sur le site DGALN et sur la page web Planif Territoires Bretagne

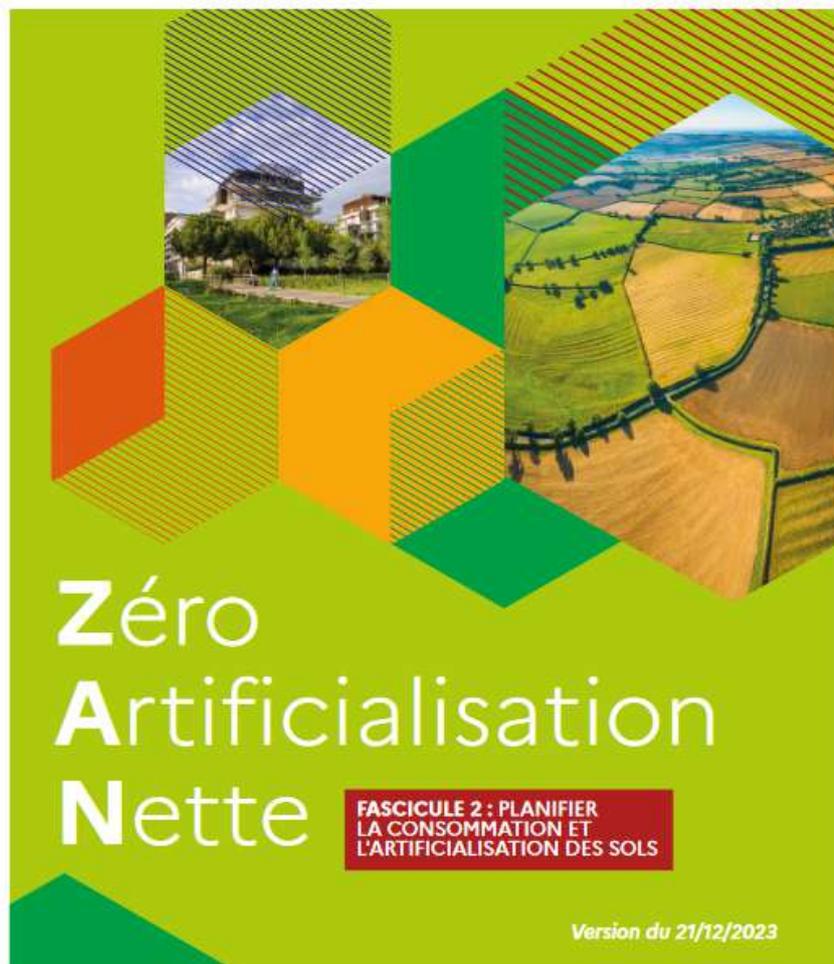


FASCICULE 1



DÉFINIR ET OBSERVER LA CONSOMMATION D'ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS ET L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

- P.3 Edito
- P.4 Préambule
- P.8 Objectif « zéro artificialisation nette » : de quoi parle-t-on ?
- P.11 Définir et mesurer la consommation des ENAF
- P.18 Définir et observer l'artificialisation nette des sols
- P.24 Préserver les fonctionnalités écologiques et le potentiel agronomique des sols
- P.32 Mettre à disposition les données publiques et outils d'observation de la consommation d'espaces et de l'artificialisation des sols

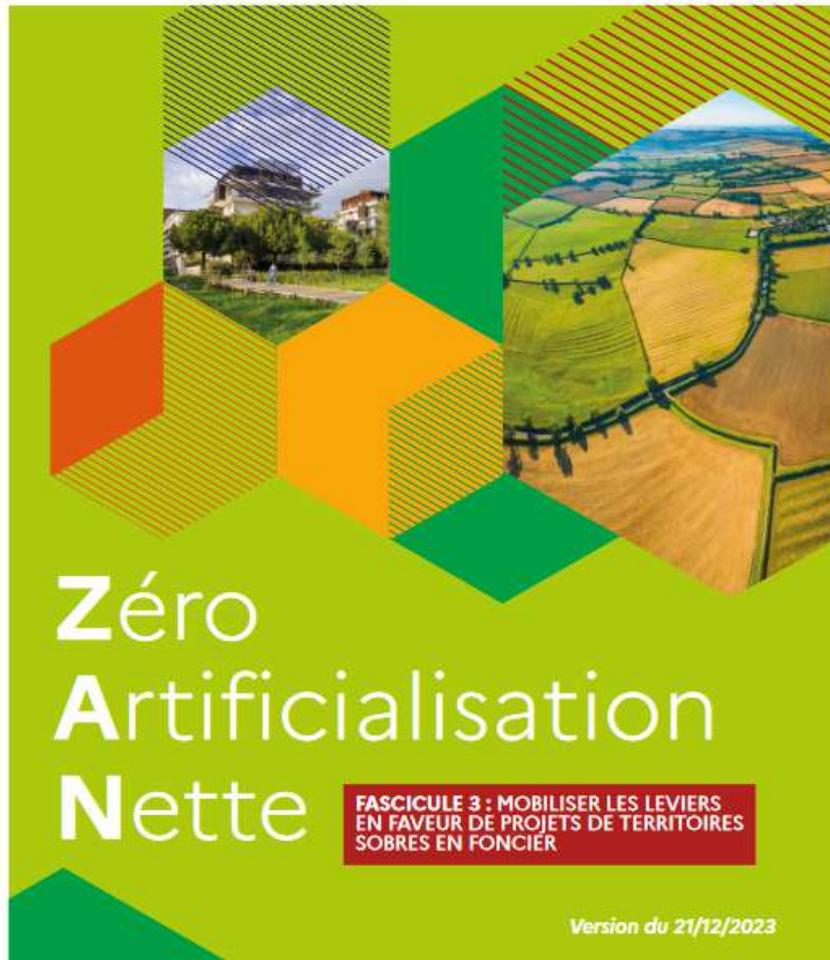


FASCICULE 2



PLANIFIER LA CONSOMMATION ET L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

- P.4** Préambule
- P.10** Principes généraux
- P.20** Déclinaison dans les documents de planification régionale (SRADDET, SAR, SDRIF, PADDUC)
- P.30** Déclinaison dans les documents d'urbanisme (SCoT, PLU, cartes communales)
- P.37** Suivi de l'atteinte des objectifs au niveau local
- P.42** **Annexes I**
Principe de la hiérarchie des normes modifié par l'ordonnance du 17 juin 2020
- P.43** **Annexes II**
Procédures détaillées d'évolution des schémas de planification et documents d'urbanisme

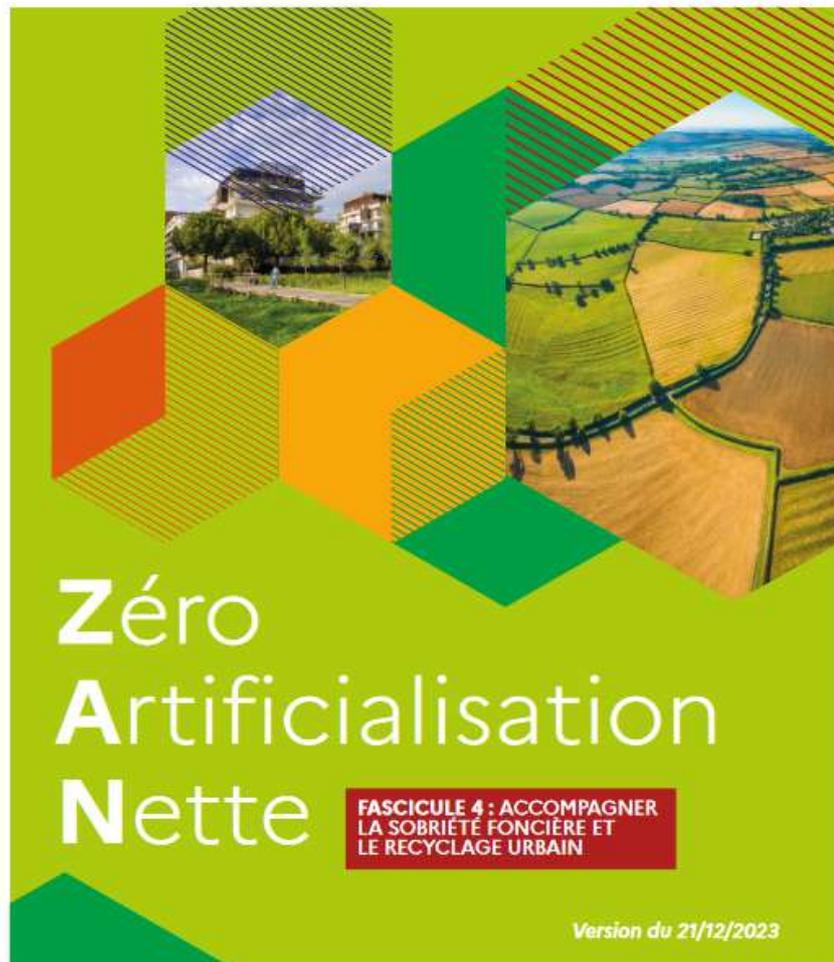


FASCICULE 3



MOBILISER LES LEVIERS EN FAVEUR DE PROJETS DE TERRITOIRES SOBRES EN FONCIER

- P.4 Préambule
- P.10 Faire de l'anticipation foncière
- P.15 Encourager la densité dans le cadre de la planification et des opérations
- P.19 Promouvoir la nature en ville et la renaturation
- P.23 Encadrer la consommation et l'artificialisation des activités économiques et encourager leur recyclage
- P.32 Recycler les friches
- P.33 Intégrer la sobriété foncière et la protection des sols dans l'évaluation environnementale des projets et des documents d'urbanisme et de planification

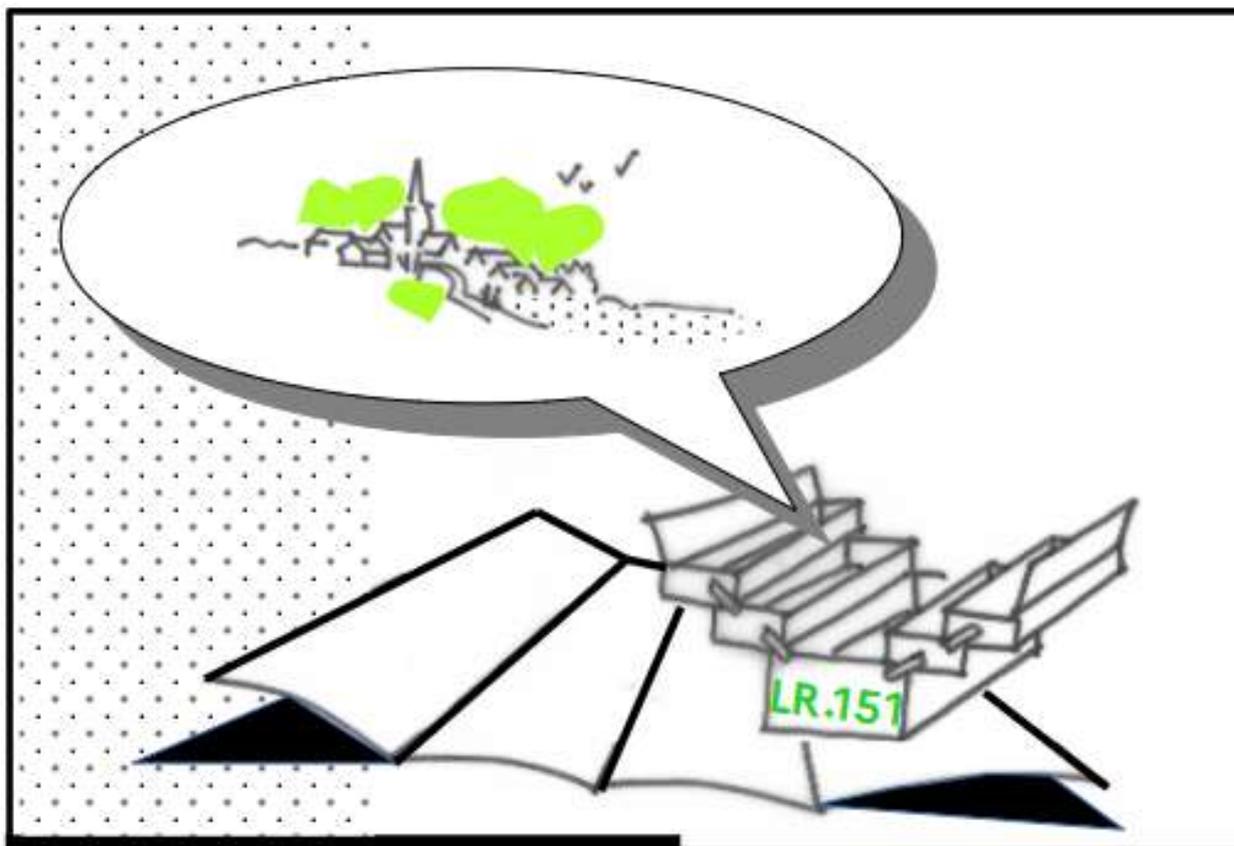


FASCICULE 4



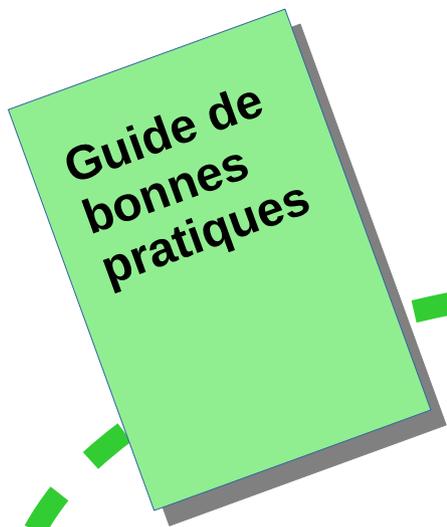
ACCOMPAGNER LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE ET LE RECYCLAGE URBAIN

- P.4 Préambule
- P.9 Déployer l'ingénierie en faveur de la sobriété foncière
- P.16 Contractualiser des PPA et des ORT ou s'inscrire dans les contrats de relance et de transition écologique
- P.20 Mobiliser les outils fiscaux et budgétaires



ATELIER COOPÉRATIF

OAP Génération ZAN



OAP génération ZAN



Le guide des bonnes pratiques :

- **objectif** = disposer d'un référentiel commun clair et pédagogique
- **mission** confiée à François BOULLAND, urbaniste
- **objet** :
 - => re-contextualisation de l'urbanisme de projet : de la loi SRU (2000) à la loi Climat (2021)
 - => re-lecture des textes « OAP » à la lumière des enjeux du ZAN
 - => illustration pratiques sur la base d'exemples concrets
 - => recueil documentaire : textes à jour, jurisprudences utiles,...
- **agenda** :
 - => co-production d'une version alpha : DDTM 29 + François BOULLAND (juillet 2024)
 - => co-production d'une version beta : examen collégial en atelier coopératif (octobre/nov 2024)
 - => mise à disposition sur le site internet : ensuite

L'atelier « in situ » :

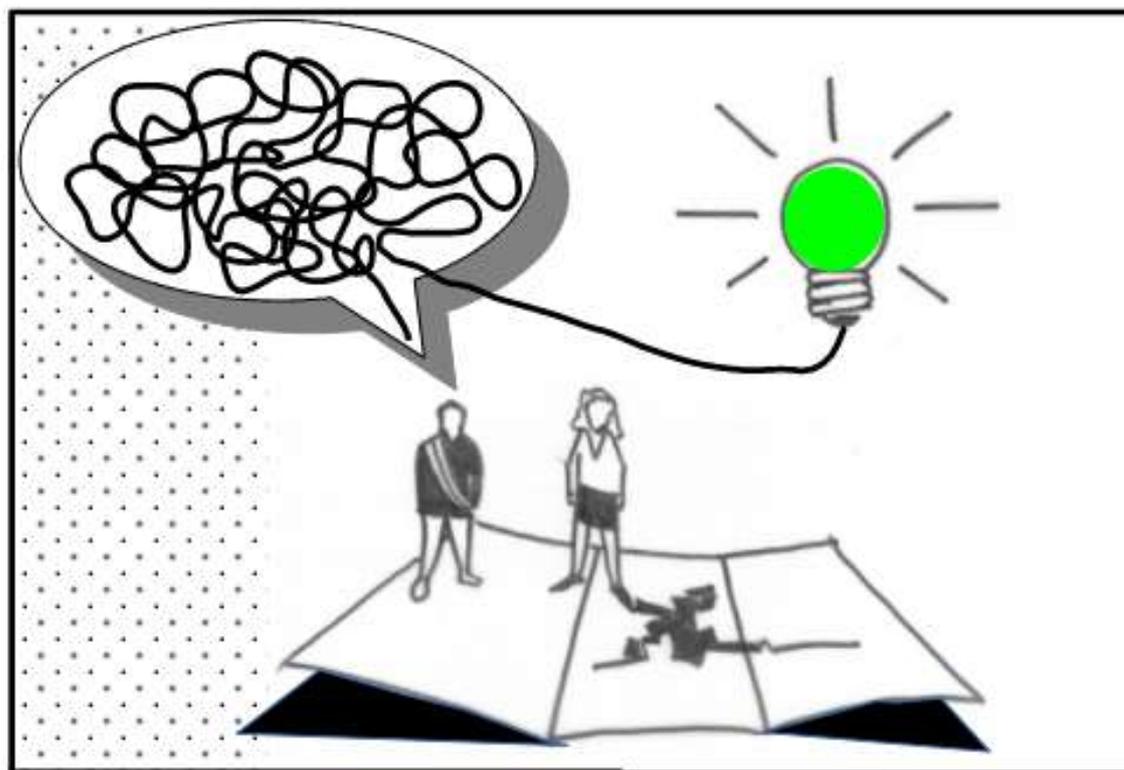
- **objectif** = accompagner une collectivité en situation réelle pour acquérir un retour d'expérience valorisable (en cours de réflexions préalables)

Les formations :

- **objectifs** = diffusion d'une culture partagée (chacun dans son rôle)
- **base** = le référentiel commun (cf le guide des bonnes pratiques)
- **organismes potentiels** :
 - => l'AMF et les CNFPT pour les élus et leurs services ?
 - => le CROA, l'AUGO, la FFP pour les professionnels libéraux ?
 - => Géoarchi, l'ENSAB, le master AUTELI pour les étudiants en urbanisme, architecture, paysage...
 - =>
- **intervenants**
 - => enjeu de contribution des membres du réseau Planif Territoire dans leurs postures respectives

Les ateliers étudiants :

- **objectif** = expérimentations « in situ » au bénéfice d'étudiant et de collectivités
- **modalités** : cf les agenda des masters « Géoarchi, ENSAB, AUTELI... »



ATELIER COOPÉRATIF

Simplifions les PLU !

Atelier initié lors de la coordination des pros n°5 du 19 décembre 2023 :

- initiative Dominique WURTZ, ACE 29

Deux réunions :

- le 13 février (AUDELOR, AUGO, CAUE 29, ADAC 22, ENSAB, DDTM 29, ACE 29)

- le 20 mars (DDTM 29, l'EPOK, ACE 29, PCE 29,)

Réunion n°2 du 20 mars à la DREAL



Quelques verbatim

« l'enjeu n'est pas de simplifier les textes, mais de simplifier les pratiques »

« avant d'être une procédure, un PLU c'est un projet »

« il y a souvent une forte méconnaissance des élus sur ce qu'est, sur ce qu'implique, ce que permet un PLU »

« c'est plus simple pour les élus quand ils sont accompagnés par une AMO »

« la peur du contentieux et le niveau excessif d'exigence de la MRAE contribuent largement à l'inflation [quantitative] des documents »

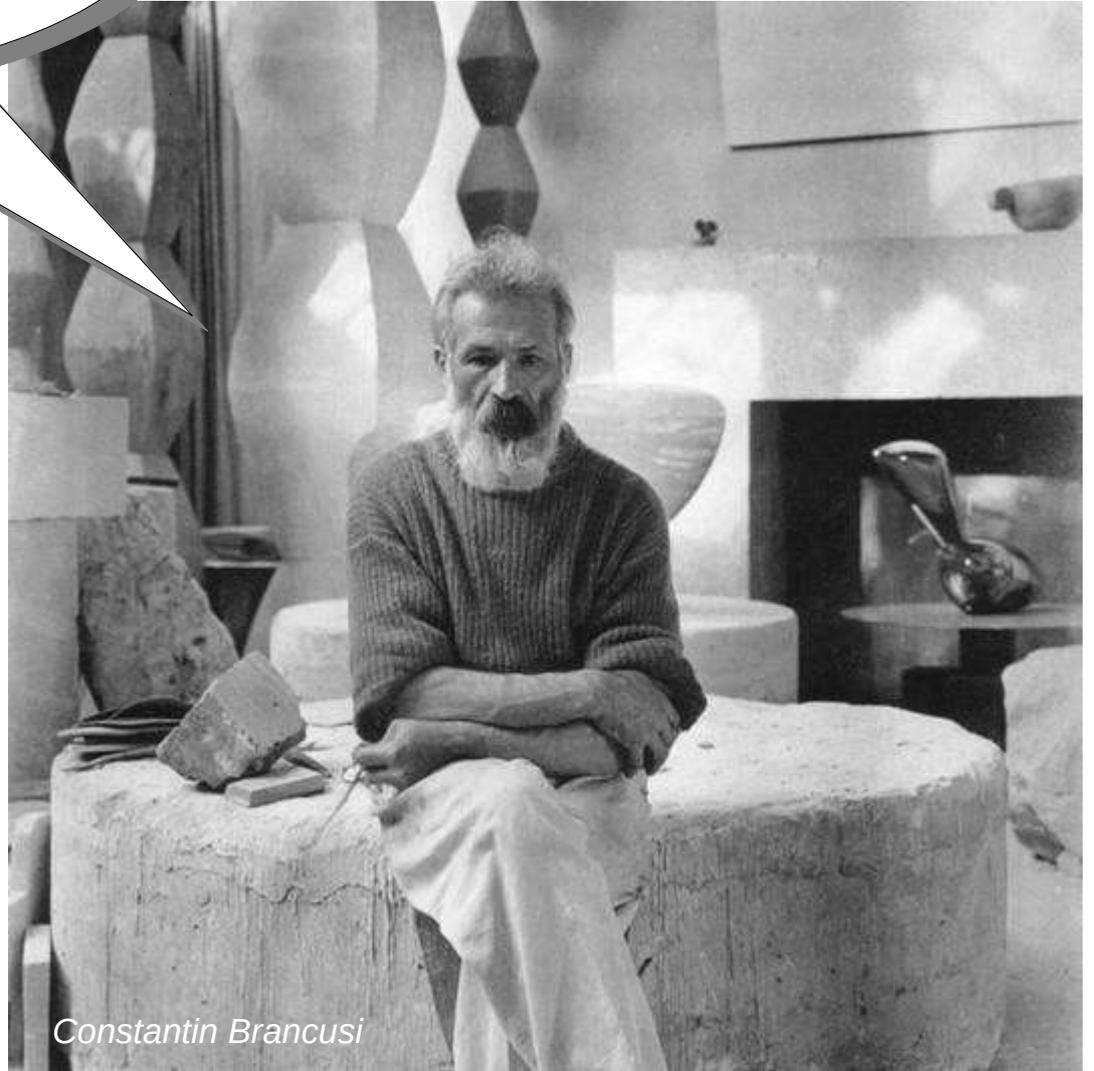
« dans les faits, on va beaucoup investiguer le creux [càd là où il ne se passera rien], plutôt que de justifier pourquoi on choisit le plein [càd là où le projet prévoit de l'urbanisation)] »

« les PADD sont souvent des compilations de banalités, alors qu'ils devraient être une sorte de plan-guide se déclinant ensuite en OAP »

« les OAP sont souvent réduites aux zones AU, elles sont souvent incantatoires, difficilement applicables et vérifiables, donc pas vraiment opposables... »

« il faudrait pouvoir mieux connaître / exploiter les possibilités du droit souple, dans une logique d'urbanisme négocié »

La simplicité est la complexité résolue

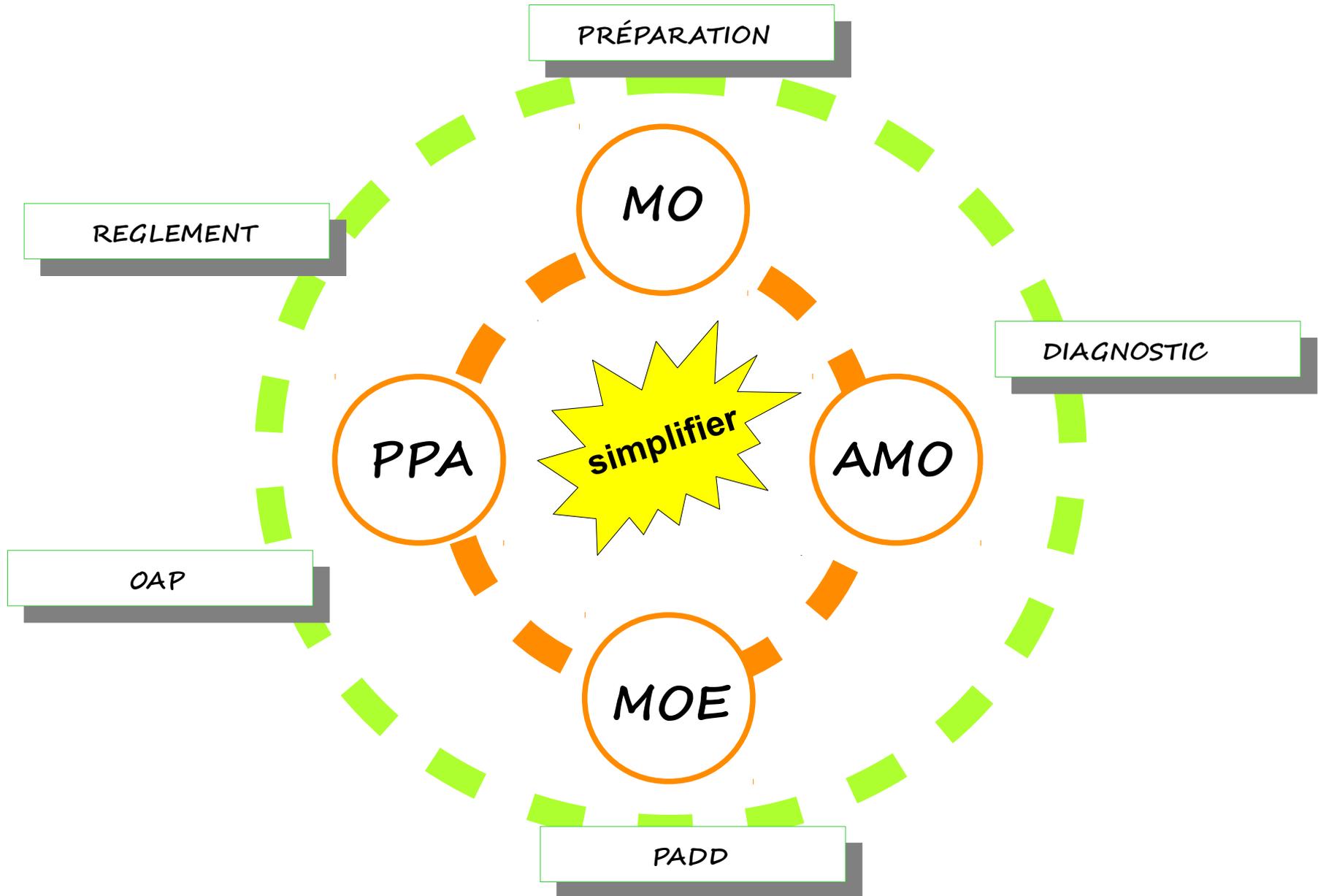


Constantin Brancusi

Deux typologies de facteurs de complication :

1/ la gouvernance et de l'ingénierie (=> cercle intérieur)

2/ le process projet (=> cercle extérieur)



Le 1er cercle : gouvernance et ingénierie

PPA : vecteurs de complexité

- production trop tardive des notes d'enjeu et avis de l'État (essentielles pour faciliter le travail des BE, en particulier en cas de « point dur » sur l'application d'un texte)
- délai d'avis / PLU arrêté = délai d'avis / PLUi arrêté = trop court
- pratiques & interprétations différentes d'un dpt à l'autre

PPA : vecteurs de simplification

- => production des notes d'enjeu en phase « diagnostic »
- => accompagnement oral des NE (= pédagogie amont)
- => associer les ACE/PCE à l'expression amont des enjeux en terme de paysage, de forme urbaine, d'architecture,...

MOE : vecteurs de complexité

- offre locale insuffisante en Bretagne (Finistère ++)
- héritages difficiles (suite dépôts de bilan de BE,...)
- éloignement des BE => standardisation des prestations
- sélection faite par les BE (offre MOE < demande MOE)
- difficulté accrue pour les CL sans AMO urbanisme
- déficit de coordination/pilotage dans les groupements

MOE : vecteurs de simplification

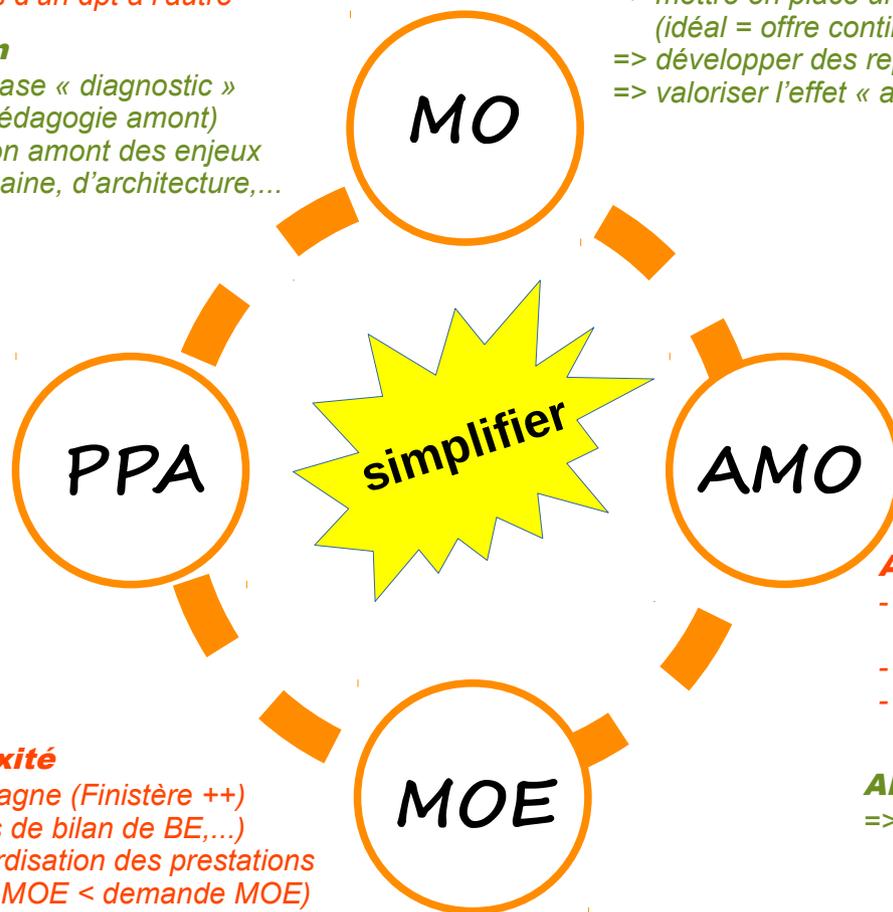
- => favoriser l'émergence d'une nouvelle forme de MOE urbanisme (proximité, pluridisciplinarité, transversalité,...)
- => valoriser les métiers de la planification (droit, projet, concertation, environnement,...) au niveau des écoles / filières de formation initiale et continue)

MO : vecteurs de complexité

- représentations négatives de l'urbanisme
- méconnaissance du rôle « politique » de l' élu
- peur du conflit et du contentieux

MO : vecteurs de simplification

- => mettre en place une offre de formation « spécial élus »
- => mettre en place un système d'alerte (idéal = offre continue / a minima dès la délibération)
- => développer des représentations positives (urba, ZAN,...)
- => valoriser l'effet « ateliers d'étudiants » pour « donner goût »



AMO : vecteurs de complexité

- rareté, fragilité de l'AMO urbanisme (élus sur-exposés aux aspects adm / tech)
- déficit de pilotage du process (procédure / projet)
- déficit d'aide à la décision des élus

AMO : vecteurs de simplification

- => organiser une offre d'AMO urbanisme
 - prestations amont/aval
 - nécessité de proximité géographique
- => dans certains cas (procédures légère type modification), fusionner une mission d'AMO avec la mission de MOE)

Le 2ème cercle : le process projet

Règl : vecteurs de complexité

- déficit d'articulation OAP / Règles U/AU, N, A
- déficit de SUP à jour sur le Géoportail de l'urbanisme
- assimilation systématique 1 zone AU = 1 OAP

Règl : vecteurs de simplification

- => utiliser la règle en complément de l'OAP
- => mettre en place des commissions compétentes pour évaluer le « droit souple » (son écriture, son application)

REGLEMENT

OAP

OAP : vecteurs de complexité

- déficit de filiation PADD / OAP
- confusion OAP / zones AU
- confusion « opposable / facultatif »
- difficulté à utiliser le « droit souple »
- déficit de compétences « composition urbaine » dans les MOE

OAP : vecteurs de simplification

- => comprendre que OAP = « droit souple »
- => sous-utilisation des études déjà effectuées par les CL (ex : étude de bourg / OAP de quartier)
Étude de mobilité / OAP transport-déplacement
Études d'entrée de ville / OAP de secteur...)

PADD : vecteurs de complexité

- déficit de filiation diag / PADD
- PADD = récit évasif, creux
- difficulté à utiliser le « droit souple »
- déficit des données sur le volet foncier

PADD : vecteurs de simplification

- => comprendre que PADD = valorisation juridique du récit « politique »
- => focalisation des compétences adéquates de l'équipe MOE
- => valorisation du « droit souple » (PADD = orientations générales)
- => clarification de l'articulation PADD / OAP
- => partage du récit avec la population (urbanisme = négocié)
- => prise en compte des avis PPA dès le PADD

PRÉPARATION

Prépa : vecteurs de complexité

- pas d'AMO
- pas de formations « spéciales élus »

Prépa : vecteurs de simplification

- => mise à niveau des élus / rôle des élus
- => mandater une AMO

DIAGNOSTIC

Diag : vecteurs de complexité

- sur-abondance d'éléments inutiles à la justification du projet
- sous-utilisation des diagnostics antérieurs
- introduction de biais (ex : sur-estimation des proj. démo)
- diagnostic non problématisés

Diag : vecteurs de simplification

- => caler le volet diag des c. des charges / réalité des besoins
- => mettre à disposition des BE les données/études disponibles (cf les observatoires publics régionaux, ceux des AU,...)
- => fonder le diagnostic sur une démarche « projet »
- => validation « partagée » pour aller vers un projet « partagé »

simplifier

PADD

AGENDA 2024 / 2025

- **2024**
GT « vidéos Tébéo »
(sélection collégiale des sujets à mettre en ligne sur la carto inter-active)
- **2024**
GT « comprendre le ZAN »
(préparation collégiale du projet d'émission grand public)
- **2024 :**
Atelier coopératif « OAP génération ZAN »
(examen collégial du projet de guide)
- **le 5 décembre 2024 :**
Les 3ème rencontre nationales Planif Territoires
(Paris)
- **janvier 2025 :**
La 7ème coordination des pros :
(Pontivy?)
- **mi-avril 2025 :**
Succession F.Martin
- **juillet 2025**
La 8ème coordination des pros
(Pontivy?)